

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, December 9, 2025

The Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament met this day at 9:30 a.m. [ET], pursuant to rule 12-7(2)(a), for consideration of possible amendments to the Rules.

Senator Peter Harder (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: My name is Peter Harder, I'm a senator from Ontario and Chair of this Standing Committee on Rules, Procedures and Rights of Parliament. Now I would like to ask my colleagues to introduce themselves.

[*Translation*]

Senator Petitclerc: Chantal Petitclerc from Quebec.

[*English*]

Senator Loffreda: Good morning. I am Senator Tony Loffreda from Montreal, Quebec.

Senator Busson: Welcome. I'm Bev Busson, senator from British Columbia.

Senator Yussuff: Senator Yussuff, Ontario.

Senator K. Wells: Kristopher Wells, Alberta.

[*Translation*]

Senator Surette: Allister W. Surette from Nova Scotia.

Senator Youance: Suze Youance from Quebec.

[*English*]

The Chair: We are meeting today to continue our study on non-affiliated senators.

[*Translation*]

We are pleased to welcome the Honourable Pierre Moreau, P.C., Government Representative in the Senate.

Welcome and thank you for accepting our invitation to appear before our committee. I invite you to make your opening statement, after which we will open the floor to questions. Thank you.

Hon. Pierre Moreau: Respected colleagues, thank you for this opportunity to speak to you today about the role of non-

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 9 décembre 2025.

Le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement se réunit aujourd'hui à 9 h 30 (HE), conformément à l'article 12-7(2)a) du Règlement, pour étudier des amendements possibles au Règlement.

Le sénateur Peter Harder (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je m'appelle Peter Harder, je suis un sénateur de l'Ontario et le président du Comité sénatorial permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement. Je demanderais maintenant à mes collègues de se présenter.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : Chantal Petitclerc, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Loffreda : Bonjour. Je suis le sénateur Tony Loffreda de Montréal, au Québec.

La sénatrice Busson : Bienvenue. Je m'appelle Bev Busson ; sénatrice de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Yussuff : Sénateur Yussuff, de l'Ontario.

Le sénateur K. Wells : Kristopher Wells, de l'Alberta.

[*Français*]

Le sénateur Surette : Allister W. Surette, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Youance : Suze Youance, du Québec.

[*Traduction*]

Le président : Aujourd'hui, nous nous réunissons pour poursuivre notre étude sur les sénateurs non affiliés.

[*Français*]

Nous sommes heureux d'accueillir l'honorable Pierre Moreau, c.p., représentant du gouvernement au Sénat.

Bienvenue et merci d'avoir accepté notre invitation à comparaître devant notre comité. Je vous invite à faire votre déclaration liminaire, après quoi nous passerons aux questions et réponses. Merci.

L'honorable Pierre Moreau : Chers collègues, je vous remercie de cette occasion de m'adresser à vous aujourd'hui sur

affiliated senators and the support they receive from the Government Representative's Office in the Senate, the GRO.

I would also like to thank the committee for its excellent work over the past few months, and I apologize for not appearing in person during your study of question period with a minister.

[*English*]

I want to first highlight how the Government Representative is the first point of contact for new senators. Before a senator joins a group or a party, senators begin their vocation in this chamber as non-affiliated. It falls upon the Government Representative and his office to lay the foundation for a supportive relationship. The Government Representative answers questions and ensures that new senators feel welcome and informed. This onboarding process is essential in helping them navigate their new responsibilities, which can indeed be overwhelming in the first months.

[*Translation*]

In our daily activities, the GRO staff play a vital role in providing important information to the various offices of non-affiliated senators. Before each Senate sitting begins, my staff provide updates that go beyond what is provided by the Chamber Operations and Procedure Office. The information and details provided to them include the length of speeches, adjournments and key information on votes.

[*English*]

At scroll meetings, the GRO senators are diligent in presenting items identified by non-affiliated senators. A recent example is Senator Brazeau's request to discuss his bill regarding warning labels on alcoholic beverages. We promptly acted on this request, ensuring that a non-affiliated voice was heard among our colleagues at scrolls. This proactive approach extends to scheduling slots for non-affiliated senators during senators' statements and questions at ministerial Question Period.

[*Translation*]

In addition, the GRO staff are in constant communication with the offices of non-affiliated senators to provide them with information on various parliamentary activities, such as ministerial appearances, tributes, the government's legislative calendar and important votes. That helps non-affiliated senators become more familiar with the work of the Senate and to

le rôle des sénateurs non affiliés et le soutien que ces derniers reçoivent du Bureau du représentant du gouvernement au Sénat, le BRG.

Je tiens aussi à remercier le comité de son excellent travail des derniers mois et je suis désolé de ne pas avoir comparu en personne pendant votre étude portant sur la période des questions avec un ministre.

[*Traduction*]

Je tiens tout d'abord à souligner que le représentant du gouvernement est le premier point de contact des nouveaux sénateurs. Avant de rejoindre un groupe ou un parti, les sénateurs entament leur mandat dans cette chambre en tant que sénateurs non affiliés. Il incombe au représentant du gouvernement et à son bureau de jeter les bases d'une relation axée sur le soutien. Le représentant du gouvernement répond aux questions des nouveaux sénateurs et veille à ce qu'ils se sentent bien accueillis et renseignés. Ce processus d'accueil et d'intégration est essentiel pour les aider à évoluer dans leurs nouvelles fonctions, qui peuvent s'avérer intimidantes au cours des premiers mois.

[*Français*]

Dans nos activités quotidiennes, le personnel du BRG joue un rôle essentiel en fournissant des informations importantes aux différents bureaux des sénateurs non affiliés. Avant chaque début de séance du Sénat, mon personnel fournit des mises à jour qui vont au-delà de ce qui est offert par le Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre. Les renseignements et les détails qui leur sont transmis comprennent notamment la durée des discours, les ajournements et les informations clés sur les votes.

[*Traduction*]

Lors des réunions de préparation du plumitif, les sénateurs du BRG s'assurent de présenter les points soulevés par les sénateurs non affiliés. Récemment, par exemple, le sénateur Brazeau a voulu que l'on discute de son projet de loi relatif aux étiquettes de mise en garde contre la consommation d'alcool. Nous avons rapidement donné suite à cette demande en veillant à ce que la voix d'un sénateur non affilié soit entendue à la réunion de préparation du plumitif. Cette approche proactive s'étend à l'attribution de temps de parole aux sénateurs non affiliés pendant les déclarations des sénateurs et la période de questions avec un ministre.

[*Français*]

De plus, le personnel du BRG est en constante communication avec les bureaux des sénateurs non affiliés pour leur fournir de l'information sur les différentes activités parlementaires, comme les comparutions ministérielles, les hommages, le calendrier législatif du gouvernement et les votes importants. Cela permet aux sénateurs non affiliés de mieux connaître les travaux du

participate in chamber proceedings more actively and in a timely manner.

[*English*]

Moreover, GRO senators regularly engage with non-affiliated senators in person, both inside and outside the chamber. For instance, we provide information on rules and procedures, guidance on standing votes and reports from committee, equipping them with the information they need to contribute meaningfully to the debate and ensuring their involvement in the legislative process.

Finally, I want to note how the GRO extends invitations to all non-affiliated senators for important events such as budget lock-ups and legislative briefings. Let me conclude my remarks by adding that the support the GRO provides for non-affiliated senators is to foster an inclusive and collaborative environment.

I look forward to your questions and your eventual report, which will certainly help us strengthen the Senate's commitment to greater inclusivity and collaboration. Thank you.

The Chair: Thank you very much, senator. We will now go to questions.

Senator Busson: Thank you very much for being here on your busy day. I'm impressed with the number of things that your staff do to keep the non-affiliated senators apprised of what is happening and keeping the doors open for them to be valued contributors.

We all know when the Senate is sitting, there are dynamic changes and things that happen moment to moment with different agreements and stuff. Is there anything in place or would you suggest anything that could help to make sure the non-affiliated senators are aware of any new changes during the midst of the sitting or any agreements that have been made between facilitators to perhaps change the agenda?

[*Translation*]

Senator Moreau: Thank you very much for the question, senator.

In reality, when there is a change, a member of my office staff tries to reach out to non-affiliated senators and inform their staff of the changes that are taking place.

Unfortunately, in the case of last-minute changes — the quickest changes during a chamber meeting — it is not always

Sénat et de participer plus activement et en temps opportun aux délibérations de la Chambre.

[*Traduction*]

De plus, les sénateurs du BRG s'entretiennent régulièrement en personne avec les sénateurs non affiliés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la chambre. À titre d'exemple, nous leur fournissons des renseignements sur les règles et les procédures et des précisions sur les votes par appel nominal et sur les rapports des comités, afin qu'ils disposent des informations dont ils ont besoin pour contribuer de manière significative au débat et qu'ils puissent participer au processus législatif.

Enfin, je tiens à souligner que le BRG invite tous les sénateurs non affiliés à des événements importants tels que les huis clos sur le budget et les séances d'information législative. Je conclurai en ajoutant que le soutien que le BRG apporte aux sénateurs non affiliés vise à favoriser un environnement inclusif et favorable à la collaboration.

Je serai heureux de répondre à vos questions et j'attends avec impatience votre rapport final, qui nous aidera certainement à renforcer l'engagement du Sénat en faveur d'une inclusivité et d'une collaboration accrue. Je vous remercie.

Le président : Je vous remercie, sénateur. Nous allons maintenant passer aux questions.

La sénatrice Busson : Merci beaucoup de votre présence malgré votre emploi du temps chargé. Je suis impressionnée par tout ce que votre personnel accomplit pour tenir les sénateurs non affiliés au courant de ce qui se passe et leur permettre d'apporter leur précieuse contribution.

Nous savons tous que lorsque le Sénat siège, la dynamique évolue et des changements peuvent parfois être apportés par l'entremise de différentes ententes, notamment. Existe-t-il des mesures en place ou auriez-vous des suggestions qui pourraient aider à faire en sorte que les sénateurs non affiliés soient informés de tout changement pendant la séance ou de toute entente conclue entre les facilitateurs visant, par exemple, à modifier l'ordre du jour?

[*Français*]

Le sénateur Moreau : Merci beaucoup pour la question, madame la sénatrice.

En réalité, lorsqu'il y a une modification, un membre du personnel de mon bureau tente de rejoindre les sénateurs qui ne sont pas affiliés et d'informer leur personnel des changements qui se produisent.

Malheureusement, dans le cas des changements de dernière minute — les changements les plus rapides pendant une séance

possible to reach them, meaning that an attempt is made to contact them, but it's sometimes impossible to reach them.

What I would suggest, when these changes occur, is that it be a shared responsibility between the Government Representative's Office and the groups that are represented. Sometimes, these changes occur as a result of efforts made by certain organized groups in the Senate. Since this is a group initiative, I believe the group could try to communicate with non-affiliated senators, but my office will attempt to do so in all circumstances. I don't know if we can incorporate something into the Rules that would enable us to formalize this approach.

Of course, when I was preparing my testimony this morning, I thought to myself that there are currently two non-affiliated senators in the Senate, which clearly makes the job easier. When we make rules, we make them with a 5- to 10-year perspective, or perhaps even longer. There is no guarantee that the number of non-affiliated senators will not increase. The rules we establish must be applicable in the event that the number of non-affiliated senators increases significantly. In that context, I believe that sharing the responsibility of keeping non-affiliated senators informed would help us achieve our objectives more effectively.

[English]

The Chair: I would like to note that Senators Batters, White and Downe have joined the committee.

[Translation]

Senator Loffreda: Thank you, Senator Moreau, for joining us this morning.

Has the government looked at how other Westminster-style systems deal with non-affiliated members, and what lessons has it drawn for Canada? We can always learn from other models, but we cannot always reinvent the wheel.

Senator Moreau: In preparing this morning's briefing, I did not conduct an exhaustive study of what was happening in other Westminster-style parliaments with regard to non-affiliated senators. For example, I know that in England there are crossbench peers. There are many of them. I agree with you that we could draw inspiration from what is done in other parliaments. However, I cannot tell you whether the responsibility lies entirely with government representatives or with what would be something like a government leader in the Senate. Nevertheless, a very good lesson can certainly be learned here. In any case, we can always draw inspiration from the best practices elsewhere.

de la Chambre —, on n'a pas toujours la possibilité de les rejoindre, c'est-à-dire qu'on tente de communiquer avec eux, mais il est parfois impossible de les rejoindre.

Ce que je suggérerais, lorsque ces changements surviennent, c'est que ce soit une responsabilité partagée entre le Bureau du représentant du gouvernement et les groupes qui sont représentés. Parfois, ces changements surviennent à la suite de démarches qui sont faites par certains groupes organisés au Sénat. Comme il s'agit de l'initiative d'un groupe, je crois qu'il pourrait essayer d'entrer en communication avec les sénateurs non affiliés, mais mon bureau tentera de le faire en toute circonstance. Je ne sais pas si on peut intégrer au Règlement un élément qui nous permettrait de formaliser cette façon de faire.

Évidemment, lorsque je préparais mon témoignage de ce matin, je me disais qu'à l'heure actuelle, il y a deux sénateurs non affiliés au Sénat, ce qui rend le travail plus simple, évidemment. Lorsqu'on fait les règles, on les fait dans une perspective de 5 à 10 ans ou peut-être plus. Rien ne nous dit que les sénateurs non affiliés n'augmenteront pas en nombre. Il faut que les règles que l'on prévoit puissent être applicables dans l'éventualité où le nombre de sénateurs non affiliés augmenterait de façon importante. Dans ce contexte, je pense que le fait de partager la responsabilité de tenir informés les sénateurs non affiliés nous permettrait d'atteindre plus efficacement les objectifs.

[Traduction]

Le président : J'aimerais souligner que la sénatrice Batters et les sénateurs White et Downe viennent de se joindre à nous.

[Français]

Le sénateur Loffreda : Merci, monsieur le représentant du gouvernement, d'être avec nous ce matin.

Le gouvernement a-t-il examiné la manière dont les autres systèmes de type Westminster traitent les membres non affiliés, et quelle leçon en tire-t-il pour le Canada? On peut toujours apprendre d'autres modèles, mais on ne peut pas toujours réinventer la roue.

Le sénateur Moreau : Pour préparer le dossier de ce matin, je n'ai pas fait une étude exhaustive de ce qui se passait dans les autres parlements de type Westminster pour les sénateurs non affiliés. Par exemple, je sais qu'en Angleterre, il y a les *Crossbench Peers*. Ils sont très nombreux. Je suis d'accord avec vous pour dire qu'on pourrait s'inspirer de ce qui se fait dans les autres parlements. Je ne pourrais pas vous dire si l'ensemble de la responsabilité appartient cependant aux représentants du gouvernement ou à ce qui serait quelque chose comme un leader du gouvernement au Sénat. Toutefois, c'est assurément une très bonne leçon à tirer. En toute circonstance, on peut toujours s'inspirer de ce qu'il se fait de mieux ailleurs.

Senator Loffreda: Quickly, considering the fact that there is no infrastructure or team for non-affiliated senators, do you think the government should play a role and give them additional resources? If so, what resources would those be?

Senator Moreau: I will not comment on the additional resources. However, I would say that responsibility should also be assigned. Being informed is a two-way street. Non-affiliated senators should be required to designate a point of contact in their office to whom the clerk, the Government Representative's Office in the Senate or organized groups can refer when information needs to be communicated quickly.

Independent senators need to know that, in a Westminster-style parliament, unforeseen situations can arise during the day in the preparation of the scroll. If I may say so, it's a bit like saying that the fire department is open, but you don't know at what number to call the firefighters when you need them. There should be a requirement for non-affiliated senators to designate a point of contact with an email address, a number for text messages and a phone number. That way, when information is crucial and urgent, it can be sent to them. I have checked with the Government Representative's Office in the Senate and with my predecessors, and I do not think it can be said that there is an intentional scenario to keep these people uninformed. It is often difficult to reach them when a completely unforeseen situation arises, which is nevertheless part of the normal course of parliamentary or Senate proceedings.

Senator Loffreda: Thank you.

[*English*]

The Chair: Senator Loffreda, I want to make reference to the fact that in the previous Parliament when this committee studied this issue, it heard from representatives from the House of Lords, the French Parliament, as well as the House of Commons on this matter.

Senator Loffreda: This is my first appearance here. I'm happy to be here.

The Chair: We're happy you're here.

[*Translation*]

Senator Petitclerc: Thank you very much for joining us today, Senator Moreau.

You mentioned this briefly. I am trying to understand what we heard from the last few meetings, not from the study we had previously undertaken on the spirit of collegiality. We think it's working. Your office is collegial, and each group acts with a

Le sénateur Loffreda : Rapidement, considérant le fait qu'il n'y a pas d'infrastructure ou d'équipe pour les sénateurs non affiliés, pensez-vous que le gouvernement devrait jouer un rôle et leur donner des ressources additionnelles? Si c'est le cas, lesquelles?

Le sénateur Moreau : Je ne m'exprimerai pas sur les ressources additionnelles. Cependant, je dirais qu'on devrait donner aussi une responsabilité. Être informé est une route à deux directions. On devrait imposer aux sénateurs non affiliés l'obligation de décider d'un point de contact dans leur bureau auprès duquel le greffier, le Bureau du représentant du gouvernement au Sénat ou les groupes organisés pourraient se référer lorsqu'une information doit circuler rapidement.

Les sénateurs non affiliés doivent savoir que, dans un Parlement de type Westminster, des situations imprévues peuvent survenir dans la journée au moment de la préparation du plumitif. Or, si vous me le permettez, c'est un peu comme si on disait que le service de protection des incendies est ouvert, mais que vous ne saviez pas à quel numéro appeler les pompiers lorsque vous avez besoin d'eux. Il devrait y avoir une obligation pour les sénateurs non affiliés de déterminer un point de contact avec une adresse courriel, un numéro pour les textos et les téléphones. Ainsi, lorsque l'information est cruciale et urgente, l'information pourra leur être transférée. J'ai vérifié auprès du Bureau du représentant du gouvernement au Sénat et de mes prédécesseurs, et je ne pense pas que l'on puisse dire qu'il y a un scénario intentionnel pour ce qui est de tenir ces gens non informés. Il est souvent difficile de les rejoindre lorsqu'une situation complètement imprévue se produit, ce qui fait pourtant partie de l'évolution normale de la procédure d'un Parlement ou du Sénat.

Le sénateur Loffreda : Merci.

[*Traduction*]

Le président : Sénateur Loffreda, je tiens à rappeler que lors de la précédente législature, lorsque ce comité a examiné cette question, nous avons entendu des représentants de la Chambre des lords, du Parlement français et de la Chambre des communes à ce sujet.

Le sénateur Loffreda : C'est la première fois que je siège à ce comité. Je suis heureux d'être ici.

Le président : Nous sommes heureux de vous accueillir.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : Merci beaucoup d'être avec nous aujourd'hui, sénateur Moreau.

Vous en avez un peu parlé. J'essaie de cerner ce que l'on a entendu à partir des dernières réunions, et non pas de l'étude que l'on avait entamée auparavant en ce qui concerne l'esprit de collégialité. On se dit que cela fonctionne. Votre bureau est

sense of collegiality. I'm trying to go beyond that. In absolute terms, if that collegiality did not exist or no longer existed, what would happen?

In 2024, Senator Lankin said that, for a non-affiliated senator, the only way to be part of a committee — which should be a right for every senator — given the procedure, was to beg for a seat from the leaders of each of the groups. I know this is not directly your responsibility. However, I would like to hear your thoughts on this. Do you feel that there is a dynamic whereby a non-affiliated senator is always in a position where they have to beg for participation, a chance to speak or a question? Is that a problem for you?

Senator Moreau: That's an excellent question. Yes, I feel that a non-affiliated senator has to work hard to establish themselves, whether it's to ask a question, to comment or certainly to vote in a committee.

It should be noted that being a non-affiliated senator is a choice. However, that choice should not be made at the expense of the senator's participation in Senate debates. In the context of an independent Senate, the possibility for a senator to choose to remain non-affiliated must be recognized.

A change could be made regarding distribution. Instead of reserving one seat for a senator, a certain number of seats should be reserved for non-affiliated senators, regardless of their number, or perhaps there should be a rule that varies according to the total number of non-affiliated senators. I understand that your question is trying to look ahead to the future in order to establish a permanent rule.

This would allow for the creation of ranges within which non-affiliated senators could participate in a certain number of committees or have the right to speak, either in the chamber or at committee meetings. This way, with a view to an independent Senate in the long term, greater leeway would be given to senators who wish to be non-affiliated, on the one hand, and perhaps even greater pressure would be created for groups to recruit them, on the other hand.

I am still a young senator in terms of my length of service in the Senate. I remember very well that, when I arrived here, the first person I met was Senator Gold, my predecessor. He explained to me how the Senate worked. The first warning he gave me was that I would be the most popular person for the next few weeks, as all the groups would want to have lunch, dinner or supper with me to tell me how amazing they were and why I should join them.

collégial et chaque groupe agit avec un sens de la collégialité. J'essaie d'aller au-delà de cela. Dans l'absolu, si cette collégialité n'existait pas ou n'existait plus, qu'est-ce qui se passerait?

En 2024, la sénatrice Lankin disait que pour un sénateur non affilié, le seul moyen de faire partie d'un comité — ce qui devrait être un droit pour tout sénateur —, compte tenu de la procédure, consistait à quémander un siège aux dirigeants de chacun des groupes. Je sais que ce n'est pas directement votre responsabilité. Toutefois, j'aimerais vous entendre là-dessus. Sentez-vous cette dynamique selon laquelle un sénateur non affilié est toujours dans une situation où il doit quémander une présence, une prise de parole ou une question? Est-ce problématique pour vous?

Le sénateur Moreau : C'est une excellente question. Oui, j'ai l'impression qu'un sénateur non affilié a l'obligation de beaucoup se faire valoir pour se tailler une place, que ce soit pour poser une question, pour intervenir ou certainement pour voter dans un comité.

On doit constater que c'est un choix d'être un sénateur non affilié. Cependant, cela ne doit pas être un choix que l'on fait au détriment de la participation du sénateur aux débats qui se tiennent au Sénat. Dans un contexte de Sénat indépendant, on doit reconnaître la possibilité pour un sénateur de faire le choix de rester non affilié.

On pourrait faire une modification au sujet de la distribution. On devrait réserver non pas une place à un sénateur, mais un certain nombre de places pour les sénateurs non affiliés, peu importe le nombre, ou l'on devrait peut-être avoir une règle qui varierait en fonction du nombre total de sénateurs non affiliés. Je comprends que votre question essaie de nous projeter vers l'avenir pour établir une règle permanente.

Ainsi, on pourrait créer des fourchettes dans lesquelles les sénateurs non affiliés pourraient participer à un certain nombre de comités ou avoir des droits d'intervention, que ce soit à la Chambre ou lors de réunions des comités. De cette façon, dans la perspective à long terme d'un Sénat indépendant, on viendrait donner une plus grande marge de manœuvre aux sénateurs qui souhaitent être non affiliés, d'une part, et on créerait peut-être une pression encore plus grande pour les groupes à en recruter, d'autre part.

Je suis encore un jeune sénateur pour ce qui est de la durée de ma présence au Sénat. Je me souviens très bien que dès que je suis arrivé, la première personne que j'ai rencontrée, c'était le sénateur Gold, mon prédécesseur. Il m'a expliqué comment fonctionnait le Sénat. La première mise en garde qu'il m'a faite, c'est que je serais la personne la plus populaire pour les prochaines semaines, parce que tous les groupes voudraient déjeuner, dîner ou souper avec moi pour me dire à quel point ils sont extraordinaires et pourquoi je devrais me joindre à eux.

Yes, people are charming. We can get an idea of the current chosen by a group to decide our affiliation. However, it could very well be that, at the end of the exercise, none of these currents will be dominant enough for a senator who wishes to remain non-affiliated. However, learning that their rights are lesser than those of a senator who is part of a group becomes a disadvantage for them. It is perhaps at this point that we see memberships in groups that are not entirely voluntary, but rather memberships by default. As far as I am concerned, in the context of an independent Senate where we must value the presence and contribution of each senator as an individual, there is indeed a gap.

[English]

Senator Yussuff: Thank you, Senator Moreau, for being here.

In the short time you have been in the responsibility of Government Representative, how often do non-affiliated senators contact your office regarding the agenda of the day or the agenda of the week and seek information from your office specifically about what is coming up and how they can be engaged in the process?

[Translation]

Senator Moreau: Thank you for the question.

I checked all of this with the person who is responsible for liaising between my office and non-affiliated senators. Essentially, it's the other way around. My office, after the morning scroll exercise, will communicate with the non-affiliated senators. Later, between the end of the scroll and the start of the sitting, we will send an update, as there are elements that are constantly changing in the scroll until the Senate begins to sit. In general, communication flows from the Government Representative's Office in the Senate to the non-affiliated senators.

How often do non-affiliated senators call or contact the office? This is usually done through their staff. I am told that it is relatively infrequent. It should be understood that there are currently only two non-affiliated senators. It is rare for them to contact the office.

However, when contact needs to be made, the staff of non-affiliated senators are well aware of whom to contact in my office. They are usually available. I know that this person is one of those who works very late into the evening and stays here until the end of the day.

Effectivement, les gens sont charmants. On est en mesure de se faire une idée sur le courant choisi par un groupe pour décider de son affiliation. Toutefois, il se pourrait très bien qu'à la fin de l'exercice, aucun de ces courants ne soit dominant pour un sénateur qui souhaite rester non affilié. Cependant, apprendre que ses droits sont moindres que ceux d'un sénateur faisant partie d'un groupe devient un inconvénient pour lui. C'est peut-être à ce moment-là que l'on voit des adhésions à des groupes qui ne sont pas complètement volontaires, mais des adhésions par défaut. En ce qui me concerne, dans le contexte d'un Sénat indépendant où l'on doit valoriser la présence et ce qu'un sénateur peut apporter à l'exercice du groupe en tant qu'individu, il y a effectivement une lacune.

[Traduction]

Le sénateur Yussuff : Sénateur Moreau, je vous remercie de votre présence.

Depuis votre récente nomination au poste de représentant du gouvernement, je me demande s'il arrive souvent que des sénateurs non affiliés communiquent avec votre bureau au sujet du programme de la journée ou de la semaine et vous demandent des renseignements précisément sur les activités à venir et sur la manière dont ils peuvent participer au processus.

[Français]

Le sénateur Moreau : Merci de la question.

J'ai vérifié tout cela auprès de la personne qui est responsable de la liaison entre mon bureau et les sénateurs non affiliés. Essentiellement, c'est l'inverse. Mon bureau, après l'exercice du plumitif le matin, va communiquer avec les sénateurs non affiliés. Plus tard, entre la fin du plumitif et le début de la séance, on va envoyer une mise à jour, parce qu'il y a des éléments qui bougent constamment dans le plumitif jusqu'à ce que le Sénat commence à siéger. En général, la communication se fait du Bureau du représentant du gouvernement au Sénat vers les sénateurs non affiliés.

Combien de fois est-ce que les sénateurs non affiliés appellent ou contactent le bureau? Généralement, cela se fait par l'intermédiaire de leur personnel. On me dit que c'est relativement peu fréquent. Il faut comprendre qu'à l'heure actuelle, il n'y en a que deux. C'est peu fréquent que les sénateurs non affiliés contactent le bureau.

Toutefois, lorsqu'un contact doit être fait, le personnel des sénateurs non affiliés est bien au fait de la personne qui doit être contactée à mon bureau. En général, elle est disponible. Je sais que c'est une des personnes qui travaille très tard le soir et qui est ici jusqu'à ce que la journée se termine.

[English]

Senator Yussuff: So what you're saying is that essentially it is a formality. Your office takes the responsibility to let the non-affiliated senator be aware of the evolving agenda of the Senate, and they can do accordingly. If they have some issues or they want to raise a point, they will let your office know, I would assume, in the process of you letting them know what is happening on that.

[Translation]

Senator Moreau: Absolutely. We operate on an open-door and open-dialogue basis. If non-affiliated senators wish to contact us, they can do so at any time during the day. The person in charge of relations with non-affiliated senators is always available during this time.

Incidentally, I should tell you that I'm quite available for them myself. Just last weekend, I was clearing snow from my front entrance when the phone rang. It was a non-affiliated senator calling to see whether we could pass a bill at third reading. He wrote me an email. I gave him my cellphone number and a few minutes later, we talked about this matter.

I try to make myself available to all senators, but also to non-affiliated senators. This gave me the opportunity to take a break during my exercise.

[English]

Senator Batters: Senator Moreau, the Government Representative's Office for the previous 10 years of the Liberal government being in power actually designated those senators affiliated with your office as non-affiliated. It was a little ironic, perhaps the most affiliated that a senator could be, being affiliated with the government was technically, on the Senate website and on the TV banner under your name, it was indicated what the position was, but it was also indicated non-affiliated.

Then this fall though, you have now changed that. Those senators who are affiliated with the Government Representative's Office are now noted to be that both on the website and on television under the banner of your name.

I'm just wondering what differences have resulted from that. Is there an increased dollar amount that is perhaps paid from Senate resources? I know that your office as Government Representative or government leader, you receive a \$1.5 million office budget. Then there is an extra office budget for your deputy, and for the government whip. I am wondering if there is an extra amount paid for the group, now that it is actually affiliated as a group?

[Traduction]

Le sénateur Yussuff : Donc, ce que vous dites, c'est qu'il s'agit essentiellement d'une formalité. Votre bureau s'occupe d'informer les sénateurs non affiliés de l'évolution de l'ordre du jour au Sénat. Ainsi, si ces sénateurs ont des questions ou s'ils souhaitent soulever un point, ils peuvent en informer votre bureau, je suppose, lorsque vous les tenez au courant de ce qui se passe à ce sujet.

[Français]

Le sénateur Moreau : Absolument. On fonctionne sur la base d'un principe de porte ouverte et de dialogue ouvert. Si un sénateur non affilié souhaite nous contacter, il peut le faire à tout moment durant la journée, et la personne responsable de la relation avec les sénateurs non affiliés est toujours disponible pendant ce temps.

D'ailleurs, je dois vous dire que je suis moi-même assez disponible pour eux; pas plus tard que la fin de semaine dernière, je déneigeais l'entrée chez moi et le téléphone a sonné. C'était un sénateur non affilié qui m'a appelé pour savoir si on pouvait adopter un projet de loi à l'étape de la troisième lecture. Il m'a écrit un courriel, je lui ai donné mon numéro de portable et quelques minutes plus tard, on s'est parlé de cela.

J'essaie moi-même d'être disponible pour tous les sénateurs, mais aussi pour les sénateurs non affiliés. Cela m'a permis de prendre une pause pendant mon exercice.

[Traduction]

La sénatrice Batters : Sénateur Moreau, le bureau du représentant du gouvernement, pendant les 10 dernières années où le gouvernement libéral était au pouvoir, a en fait désigné les sénateurs affiliés à votre bureau comme étant des sénateurs non affiliés. C'était un peu paradoxal, car la fonction des sénateurs les plus affiliés qui soient — étant affiliés au gouvernement — était officiellement inscrite sur le site Web du Sénat et sur la bannière figurant sous leur nom à la télévision, mais ils étaient également désignés comme étant non affiliés.

Or, cet automne, vous avez changé cela. Les sénateurs affiliés au bureau du représentant du gouvernement sont désormais définis comme tels à la fois sur le site Web et à la télévision, sur la bannière figurant sous leur nom.

Quelles différences ce changement a-t-il entraînées? Cela exige-t-il davantage de ressources du Sénat? Je sais que le budget attribué au bureau du représentant du gouvernement — ou leader du gouvernement — s'élève à 1,5 million de dollars. À cela s'ajoute un budget supplémentaire pour le bureau de votre adjoint et celui du whip du gouvernement. Je me demande si un montant supplémentaire est versé au groupe, maintenant qu'il est officiellement reconnu en tant que groupe.

[*Translation*]

Senator Moreau: My answer to your question is no. As far as I know, no extra money is paid. That said, some positions receive additional compensation, but not all. I think that your question is related to the operating budget. It hasn't been changed. The banner or designation of the senators who belong to the GRO has now been changed to "group of senators representing the government". The Rules were amended to ensure that the Government Representative's Office is now seen as a group. A motion to this effect was tabled for the duration of the session. However, this doesn't affect the office's funding.

[*English*]

Senator Batters: I'm wondering then, with your previous background you were a member of a partisan caucus in the Quebec provincial legislature for 10 years. And — more than that?

Senator Moreau: More than 10 years.

Senator Batters: How many years, sir?

Senator Moreau: I was elected first in 2003 and I was defeated in 2018.

Senator Batters: Okay. No breaks in between there?

Senator Moreau: Well, a very short break of about eight months.

Senator Batters: Right, then you were a chief of staff?

Senator Moreau: For 11 years. I was in a very specific caucus.

Senator Batters: Exactly. During that time break, you were perhaps a chief of staff for a little while, I think?

Senator Moreau: The Justice Minister, vice-premier and it's the same guy, but he had many portfolios. I was chief of staff for about eight months, I would say.

Senator Batters: Thank you. During the time that you were elected there, you were a house leader, you were a deputy house leader, you were a whip. With that previous background in those kinds of capacities, I'm wondering if you made that decision to have your Government Representative's Office designated as a group. Did you make that choice to help make your arrangement a little more like a government caucus, with anything that would

[*Français*]

Le sénateur Moreau : Ma réponse à votre question est non. À ma connaissance, il n'y a aucune somme additionnelle qui est versée. Il y a toutefois une rémunération additionnelle pour certains postes, mais pas pour tous les postes. Je pense que votre question est liée au budget de fonctionnement, mais il n'est pas modifié, parce que la bannière ou la désignation des sénateurs qui font partie du BRG est maintenant changée à « groupe des sénateurs représentant le gouvernement ». Une modification au Règlement a été faite pour faire en sorte que le Bureau du représentant du gouvernement soit maintenant vu comme un groupe, et c'est pourquoi on a présenté une motion à cet effet pour la durée de la session; cela n'a pas d'incidence sur le financement du bureau, par contre.

[*Traduction*]

La sénatrice Batters : Je me demande alors, compte tenu de votre parcours... vous avez été membre d'un caucus partisan à l'Assemblée législative du Québec pendant 10 ans. Pendant plus longtemps?

Le sénateur Moreau : Pendant plus de 10 ans.

La sénatrice Batters : Pendant combien d'années, monsieur?

Le sénateur Moreau : J'ai été élu pour la première fois en 2003, et j'ai été défait en 2018.

La sénatrice Batters : D'accord. Et il n'y a pas eu de pauses entre 2003 et 2018?

Le sénateur Moreau : Eh bien, il y a eu une très courte pause d'environ huit mois.

La sénatrice Batters : Très bien. Vous avez ensuite été chef de cabinet?

Le sénateur Moreau : Pendant 11 ans. J'étais dans un caucus très précis.

La sénatrice Batters : Exactement. Lors de cette pause, vous avez été chef de cabinet pendant un certain temps, je crois.

Le sénateur Moreau : Pour le ministre de la Justice, le vice-premier ministre — c'est la même personne —, mais il avait plusieurs portefeuilles. J'ai été chef de cabinet pendant environ huit mois, je dirais.

La sénatrice Batters : Merci. Au cours de votre mandat à titre d'élu là-bas, vous avez été leader parlementaire, leader parlementaire adjoint et whip. Compte tenu de votre expérience dans ces fonctions, je me demande si vous avez pris cette décision de reconnaître votre bureau de représentant du gouvernement en tant que groupe pour qu'il fonctionne un peu plus comme un caucus du gouvernement, avec tout ce que cela

help to alleviate? If it wasn't that, then what were the main reasons you decided to do that?

[*Translation*]

Senator Moreau: When we expanded the Government Representative's Office, I explained in the notes and in my remarks why I wanted it to grow from three to five members. When I was appointed, I realized that the Parliament of Canada Act allowed the Government Representative's Office to have up to five members. Given the independent nature of the Senate, I felt that it was important for the Government Representative's Office to ensure geographical representation of the whole country.

By taking the option of increasing the number of members from three to five, it seemed that we would have a better representation of the country, such as the Maritimes, Quebec, Ontario, the West and the North. That's basically the first reason. Second, we wanted to have a better chance of reaching senators.

We're talking this morning about non-affiliated senators. With a five-member Government Representative's Office, it's easier to reach the senators wherever they are in the chamber. It's also easier for the senators to get in touch with the Government Representative's Office.

We each have quite busy schedules. I realize that my schedule is quite full. I don't have the opportunity to talk to all the senators as often as I would like to.

With more members in the office, we can keep better track of the needs or requests that come from senators and we can obtain better information on the issues that affect the country's regions. In 1867, the Senate was first created as a Chamber of Regions. It seemed important to ensure that the Government Representative's Office had regional representation.

This has nothing to do with my career as a member of a government in Quebec. Honestly, I don't see the connection, or I've never made one.

[*English*]

The Chair: We will move to second round. Before I go to Senator Wells, I want to respond from my experience on the issue of the title. When I first got here, I sought to be identified as an independent. I was informed by Senator Housakos that was not possible. I had to be identified as non-affiliated, which we did. I didn't see anything different about it. That was the term

permettrait de régler. Si ce n'est pas le cas, quelles étaient les principales raisons qui vous ont poussé à prendre cette décision?

[*Français*]

Le sénateur Moreau : Lorsqu'on a procédé à l'élargissement du Bureau du représentant du gouvernement, j'ai donné dans les notes et dans le discours que j'ai prononcé les raisons pour lesquelles je voulais que le bureau passe de trois à cinq membres. Lorsque j'ai été nommé, j'ai réalisé que la Loi sur le Parlement du Canada permettait au Bureau du représentant du gouvernement de compter jusqu'à cinq membres. Dans un contexte de Sénat indépendant, il me semblait important qu'on puisse avoir une représentation de l'ensemble du pays sur le plan géographique au sein du Bureau du représentant du gouvernement.

Il me semblait qu'en utilisant la possibilité de passer de trois à cinq membres, on avait une meilleure représentation du pays, comme les Maritimes, le Québec, l'Ontario, l'Ouest et le Nord. C'est fondamentalement la première raison. Ensuite, on souhaitait avoir une meilleure possibilité de rejoindre les sénateurs.

On parle ce matin des sénateurs non affiliés. En ayant un Bureau du représentant du gouvernement comptant cinq membres, c'est plus facile de rejoindre les sénateurs dans la Chambre où qu'ils soient et c'est plus facile pour les sénateurs de prendre contact avec le Bureau du représentant du gouvernement.

Individuellement, on a des horaires assez chargés. Je réalise que le mien est très chargé et je n'ai pas la possibilité de m'entretenir avec tous les sénateurs aussi souvent que je le souhaiterais.

En ayant plus de membres au sein du bureau, on peut être mieux informé des besoins ou des demandes qui proviennent des sénateurs et avoir une meilleure information sur les enjeux qui touchent les régions du pays. En 1867, le Sénat a d'abord été créé comme une Chambre des régions. Il me semblait important de faire en sorte que le Bureau du représentant du gouvernement ait une représentation régionale.

Cela n'a rien à voir avec la carrière que j'ai pu avoir comme membre d'un gouvernement au Québec. Honnêtement, je ne vois pas de lien, ou je n'ai jamais fait de lien entre l'un et l'autre.

[*Traduction*]

Le président : Nous allons passer à la deuxième série de questions. Avant de donner la parole au sénateur Wells, je voudrais réagir, en m'appuyant sur mon expérience, à la question de l'appellation. Lorsque je suis arrivé ici, je voulais être un sénateur indépendant, mais le sénateur Housakos m'a dit que cela n'était pas possible. Je devais être reconnu comme sénateur

that was in our Rules for those senators who were not a member of a group.

Senator K. Wells: Thank you, Senator Moreau, for joining us.

My question around committee allocation. That seems to be shaped by the different groups, by the leaders around the table. For non-affiliated senators, it is very ad hoc. Could you speak about what you know currently about that process and if there are ways that could be more streamlined or improved or formalized?

Senator Moreau: The budget?

Senator K. Wells: No, just the seats. Getting on committees and how the number of seats are allocated to different groups, often proportionality.

[*Translation*]

Senator Moreau: I wasn't a government representative when the discussions took place to determine the number of seats allocated to each group. I gather that, after the leaders of each group took part in arduous negotiations, they decided on the number of seats in each group for the Conservatives, the Canadian Senators Group, the independents and the progressives. In French, we would describe this as a tug-of-war.

I'll get back to Senator Petitclerc's question. I gather that non-affiliated senators don't have much of a say in this process.

I think that a permanent rule would be to determine the number of representatives on committees by group, based on the number but with a maximum. We would create ranges, where the maximum would be reached above a certain number. For example, independent senators currently have a disproportionately high number of seats compared to the other groups. This would prevent a given group from occupying all the seats on a committee. We should create ranges with a cap to ensure a balance.

Let's not forget that the Senate isn't a chamber of elected officials. Democracy takes place in the Senate on the basis of ideas, reasoning and possible improvements to bills. This balance shouldn't be strictly and directly tied to a number, but rather to a variety of ideas that may be expressed around a table. We must bear in mind that a Westminster-style Parliament should provide some protection to the official opposition in the House of Commons, however large that opposition may be,

non affilié. C'est ce qui s'est passé. Je n'y voyais aucune différence. Il s'agissait du terme employé dans notre Règlement pour désigner les sénateurs qui n'étaient membres d'aucun groupe.

Le sénateur K. Wells : Sénateur Moreau, je vous remercie de vous joindre à nous.

Ma question porte sur l'attribution au sein des comités. Elle semble être dictée par les différents groupes, par les leaders autour de la table. Pour les sénateurs non affiliés, on procède de manière très ponctuelle. Pourriez-vous nous parler de ce que vous savez à propos de ce processus et s'il existe des moyens de le simplifier, de l'améliorer ou de l'officialiser?

Le sénateur Moreau : Vous parlez du budget?

Le sénateur K. Wells : Non, je ne parle que de l'attribution des sièges; de l'adhésion aux comités et de la façon dont les sièges sont répartis entre les différents groupes, souvent selon le principe de proportionnalité.

[*Français*]

Le sénateur Moreau : Je n'étais pas représentant du gouvernement au moment où les discussions ont eu lieu pour déterminer le nombre de sièges alloués à chaque groupe. Ma compréhension, c'est que c'est après des négociations très ardues entre les leaders de chaque groupe que l'on a déterminé le nombre de sièges que les conservateurs, le Groupe des sénateurs canadiens, les indépendants et les progressistes auraient dans chacun des groupes. En français, on dit que ça tire au poignet pas mal fort, qu'on tire au câble, qu'on fait de la souque à la corde.

Je reviens à la question de la sénatrice Petitclerc. Dans cet exercice, les sénateurs non affiliés n'ont pas grand-chose à dire, selon ma compréhension.

Une règle qui me semblerait pérenne serait de déterminer le nombre de représentants dans les comités en fonction des groupes, en se basant sur le nombre tout en en fixant un maximum. On créerait des fourchettes dont le maximum serait atteint au-delà d'un certain nombre. Par exemple, à l'heure actuelle, les sénateurs indépendants ont un nombre disproportionnellement élevé de sièges par rapport aux autres groupes. On éviterait ainsi qu'un tel groupe occupe l'ensemble des sièges à un comité. On devrait créer des fourchettes avec un plafond qui permettrait d'atteindre un équilibre.

Rappelons-nous que le Sénat n'est pas une Chambre d'élus. La démocratie s'exerce au Sénat sur la base des idées, du raisonnement et des améliorations que l'on peut apporter aux projets de loi. Cet équilibre ne devrait pas être lié strictement et directement à un nombre, mais plutôt à une multiplicité d'idées qui peuvent être exprimées autour d'une table. Il faut garder à l'esprit que dans un Parlement de type Westminster, l'opposition officielle à la Chambre des communes, quel qu'en soit le

given the votes cast in the House of Commons. I said this in my remarks. In the Senate — and Senator Batters will correct me if my figure isn't accurate — the Conservatives currently have 13 members. However, they won 42% of the vote in the general election. We must remember that one factor remains, and that factor is the official opposition.

The groups should include a range that applies to independent senators. That way, we would see fewer arduous negotiations over committee membership in a future Senate.

Senator Surette: Senator Moreau, my question has two parts. First, you talked about collegiality, information sharing and communication with the two non-affiliated senators under the current structure. Would your answer be the same if we had 10 non-affiliated senators, or would you need to consider a new approach with these 10 senators?

You also spoke of scroll meetings, which are again about information sharing and communication. This means that they aren't necessarily part of the discussions or negotiations, as is the case for the leaders and facilitators in other groups. Could you think of another approach or structure that would help give them a say in agenda preparation and discussions, or is this more of an issue for non-affiliated senators?

Senator Moreau: You asked a good question. I'll start with the first part and proceed in order. The response to the first part may address the second part.

Right now, a recognized group must include nine senators. I believe that this range should apply to non-affiliated senators. In other words, to ensure collegiality, if the number of non-affiliated senators exceeds nine, the nine senators would need to determine a central point for directing communications. Despite all the good will, when the Government Representative's Office in the Senate shares information, it communicates with the groups, meaning the Conservatives, the independents, the Canadian Senators Group and the progressives. This means focusing efforts on a group. It won't always be possible to make 12 calls to 12 non-affiliated senators.

If the number of non-affiliated senators were to exceed nine, I would propose a change to the Rules in order to introduce a requirement to create a drop-off point or registry for non-affiliated senators. The groups and the Government Representative's Office would need to send the information to this point in order to keep things manageable.

nombre, devrait bénéficier d'une certaine protection, compte tenu des votes exprimés à la Chambre des communes. Je le disais d'ailleurs dans mon discours. Bien qu'au Sénat — et la sénatrice Batters me corrigera si mon chiffre n'est pas exact —, les conservateurs aient actuellement 13 membres, ils ont obtenu 42 % des votes lors des élections générales. Il faut garder à l'esprit qu'un élément demeure, et c'est celui de l'opposition officielle.

On devrait inclure dans les groupes une fourchette qui s'applique aux sénateurs indépendants. Ainsi, on verrait moins de négociations ardues sur la composition des comités dans un Sénat futur.

Le sénateur Surette : Sénateur Moreau, ma question a deux composantes. Premièrement, vous avez parlé de la collégialité, du partage de l'information et de la communication avec les deux sénateurs non affiliés selon la structure existante. Votre réponse serait-elle la même si on avait 10 sénateurs non affiliés, ou devriez-vous alors penser à une nouvelle façon de faire avec ces 10 sénateurs ou sénatrices?

Vous avez aussi parlé des réunions sur le plumitif, où il est encore une fois question du partage de l'information et de la communication. Cela signifie qu'ils ne font pas nécessairement partie des discussions ou des négociations, comme c'est le cas pour les leaders et les facilitateurs des autres groupes. Voyez-vous une autre façon de faire ou une autre structure qui permettrait qu'ils aient leur mot à dire sur la préparation du programme et sur les discussions, ou cet aspect touche-t-il davantage les sénateurs non affiliés?

Le sénateur Moreau : Vous posez une question très intéressante. Je vais commencer par le premier niveau et je procéderai dans l'ordre. La réponse au premier niveau répondra peut-être à votre deuxième question.

À l'heure actuelle, pour qu'un groupe soit reconnu, il doit être composé de neuf sénateurs. Je crois que cette fourchette devrait s'appliquer aux sénateurs non affiliés. En d'autres termes, si le nombre de sénateurs non affiliés est supérieur à neuf, pour assurer cette collégialité, les neuf sénateurs auraient l'obligation de déterminer un point central vers lequel la communication devrait être dirigée. Malgré toute la bonne volonté, lorsque le Bureau du représentant du gouvernement au Sénat communique les informations, il communique avec les groupes, soit les conservateurs, les indépendants, le Groupe des sénateurs canadiens et les progressistes. On centralise alors les efforts à l'endroit d'un groupe. Si en plus on doit faire 12 appels auprès de 12 sénateurs non affiliés, ce ne sera pas toujours possible.

Si le nombre de sénateurs non affiliés devenait supérieur à neuf, je proposerais de faire un changement au Règlement pour instaurer une obligation de créer un point de chute, un greffe réservé aux sénateurs non affiliés à qui les groupes et le Bureau du représentant du gouvernement devraient transmettre l'information pour que les choses demeurent gérables.

I don't know whether I answered both parts of your question.

Senator Surette: You didn't talk about what we would do, for example, if we had eight senators.

Senator Moreau: We need to keep things manageable. I spoke about nine senators because, under our current Rules, nine is the requirement for a recognized group. The threshold could be lower for non-affiliated senators and set at five, for example. However, starting at a certain number, a centralized communication system should be in place in order to effectively share the information in question with non-affiliated senators.

Senator Youance: Senator Surette asked my question. We talked about numbers and the number of senators. If we went back to a percentage-based number, I don't know whether this would complicate things. Are we looking at things in terms of the total of 105 senators or the number of senators in the chamber? There are currently seven vacant seats. Would the solution be to proceed by number of senators, rather than by percentage?

Senator Moreau: Are you talking mainly about non-affiliated senators?

Senator Youance: Yes.

Senator Moreau: I wasn't talking about a percentage in relation to the number of seats. In my opinion, we should look at effective representation. In a democracy, we must always keep effective representation in mind. We could have 105 senators, but the Constitution lets us appoint eight more. Should we then have 113? The answer is no. I believe that we should proceed based on the number of non-affiliated senators. Above a certain threshold, non-affiliated senators should have access to a central point for the distribution of information.

Senator Youance: Let's say we turn the Government Representative's Office into a group. If, for example, nine non-affiliated senators were to form a group, wouldn't that cause confusion?

Senator Moreau: No. By nature, the non-affiliated senators will never form a group, because they're non-affiliated.

The reference to the numbers that I'm giving you — whether it's nine, eight or less, as Senator Surette pointed out — poses a problem. Regardless of the number identified as the correct figure, the goal is simply to create a central point for information. We need to decide on a drop-off point so that the Government Representative's Office in the Senate and other groups that want to communicate with the non-affiliated senators can simplify the process of passing on information. This

Je ne sais pas si je réponds aux deux niveaux de votre question.

Le sénateur Surette : Vous ne répondez pas à la question de savoir ce qu'on ferait, par exemple, si on en avait huit.

Le sénateur Moreau : Il faut que les choses demeurent gérables. J'ai parlé de neuf sénateurs parce que, selon nos règles actuelles, le chiffre neuf est la condition pour avoir un groupe reconnu. La barre pourrait être moins élevée pour les sénateurs non affiliés avec un nombre de cinq, par exemple. Toutefois, à partir d'un certain nombre, il devrait y avoir une centralisation de la communication pour distribuer l'information en question de manière efficace aux sénateurs non affiliés.

La sénatrice Youance : Ma question a été posée par le sénateur Surette. On a parlé de chiffres et du nombre de sénateurs. Si on revenait à un nombre basé sur le pourcentage, je ne sais pas si cela compliquerait les choses. Considérons-nous les choses par rapport au total de 105 sénateurs ou au nombre de sénateurs présents dans la Chambre? En ce moment, il y a sept sièges vacants. Est-ce que la solution serait de procéder par nombre de sénateurs, et non par pourcentage?

Le sénateur Moreau : Vous parlez des sénateurs non affiliés essentiellement?

La sénatrice Youance : Oui.

Le sénateur Moreau : Je ne parlais pas d'un pourcentage par rapport au nombre de sièges. À mon avis, il faut se baser sur la représentation effective, car en démocratie il faut toujours garder un lien avec la représentation effective. On pourrait avoir 105 sénateurs, mais la Constitution permet de nommer huit sénateurs de plus. Devrait-on alors en avoir 113? La réponse est non. Je crois qu'on doit procéder en fonction du nombre de sénateurs non affiliés et créer un seuil au-delà duquel les sénateurs non affiliés devraient pouvoir recourir à un point central pour la distribution de l'information.

La sénatrice Youance : Disons que l'on transforme le Bureau du représentant du gouvernement en un groupe. Si, par exemple, neuf sénateurs non affiliés constituaient un groupe, est-ce que cela ne causerait pas un imbroglio?

Le sénateur Moreau : Non. De par leur nature, les sénateurs non affiliés ne formeront jamais un groupe, parce qu'ils sont non affiliés.

La référence aux chiffres que je vous donne, que ce soit neuf, huit ou moins, comme l'a souligné le sénateur Surette, est problématique. Quel que soit le chiffre que l'on trouvera et qui sera le bon, cela ne vise qu'à centraliser l'information, à décider d'un point de chute pour permettre autant au Bureau du représentant du gouvernement au Sénat qu'aux autres groupes qui souhaitent communiquer avec les sénateurs non affiliés de simplifier la transmission de l'information; ce ne serait pas pour

wouldn't involve forming a group. It would be contradictory to remain non-affiliated and then to form a group.

[*English*]

Senator Batters: When you were first appointed to the Senate, Senator Moreau, I think we had just started that fall session, so it wasn't like a time frame where we weren't sitting in the Senate. I think you came either right before or perhaps we had even just started that fall session. You were listed as non-affiliated for a short time, I think maybe less than two months — six weeks to two months or something like that — and then you joined the progressive group.

During the time you were still non-affiliated, you didn't speak in the chamber. You didn't make any Senate statements, ask QP questions or make speeches. I'm wondering if you tried to speak during that time and had trouble because you weren't a member of a group, if you have that experience from the short time of being non-affiliated.

I'm also wondering why you decided to join a group. Did you always know that you would join a group in the Senate and it was just a matter of choosing which one you would join?

[*Translation*]

Senator Moreau: Good question. Perhaps it will help give you a better understanding of who I am. I was appointed in September, if my memory serves me correctly. I was absent at first, since my previous life prevented me from being in the Senate for some time. I didn't start sitting until October. I didn't ask any questions or give any speeches because my mother taught me that we have two ears and one mouth. In other words, we should listen twice as much as we talk. When we arrive in a new environment, we must pay attention in order to understand how the environment works.

In my first few weeks and months in the Senate, I discovered a new environment, even though I was used to a parliamentary environment after working in one for 15 years. There's still quite a difference between a provincial legislature and a federal bicameral system. I wanted to get a better idea of how things work and how a chamber composed of unelected people can react.

For example, during the question period, when answering questions in a parliamentary or elected assembly situation, we may get the impression that the person who asked the question won't be around in four years. In the case of the Senate, this isn't the case. People are here for 8, 10, 15 or 20 years and more, in some cases. Our relationship with others must be analyzed.

en faire un groupe. Ce serait antinomique d'être à la fois non affilié et de constituer un groupe.

[*Traduction*]

La sénatrice Batters : Sénateur Moreau, lorsque vous avez été nommé au Sénat, je crois que nous venions tout juste de commencer la session d'automne. Ce n'était donc pas à un moment où le Sénat ne siégeait pas. Je pense que vous êtes arrivé juste avant ou peut-être même au moment où nous venions de commencer cette session d'automne. Vous avez été désigné comme sénateur non affilié pendant une courte période, peut-être moins de deux mois — à peu près six semaines à deux mois —, puis vous avez rejoint le groupe progressiste.

Lorsque vous étiez encore un sénateur non affilié, vous n'avez pas pris la parole à la chambre. Vous n'avez fait aucune déclaration au Sénat, posé aucune question pendant la période de questions et prononcé aucun discours. Je me demande si vous avez voulu prendre la parole pendant cette période, mais n'y êtes pas arrivé parce que vous n'étiez pas membre d'un groupe. Est-ce là l'expérience que vous avez eue pendant la courte période où vous étiez un sénateur non affilié?

Je me demande également pourquoi vous avez décidé de rejoindre un groupe. Avez-vous toujours su que vous le feriez et qu'il ne restait qu'à choisir le groupe?

[*Français*]

Le sénateur Moreau : C'est une bonne question, et elle vous permettra peut-être de mieux comprendre qui je suis. J'ai été nommé en septembre, si ma mémoire est bonne, et je me suis absenté au début, parce que ma vie antérieure a fait en sorte que je ne pouvais pas être au Sénat pendant quelques moments. Je n'ai commencé à siéger qu'en octobre. La raison pour laquelle je n'ai pas posé de questions ou pas fait de discours, c'est que ma mère m'a appris qu'on a deux oreilles et une bouche. Autrement dit, on devrait écouter deux fois plus qu'on ne devrait parler, et quand on arrive dans un nouvel environnement, on doit être alerte pour comprendre comment cet environnement fonctionne.

Pendant les premières semaines et les premiers mois de mon passage au Sénat, j'ai découvert un nouvel environnement, même si j'étais habitué à un environnement parlementaire, pour y avoir vécu pendant 15 ans auparavant. Il y a quand même une grande différence entre une législature provinciale et un système bicaméral fédéral. Je voulais donc voir un peu mieux comment les choses se passaient et comment une Chambre réagit lorsqu'elle est composée de gens qui ne sont pas élus.

Par exemple, à la période des questions, lorsqu'on répond à des questions dans le contexte d'un Parlement ou d'une assemblée d'élus, on peut avoir l'impression que la personne à qui l'on répond ne sera plus là dans quatre ans. Dans le cas du Sénat, ce n'est pas le cas; les gens y sont pour 8, 10, 15 ou 20 ans et plus, dans certains cas. Ainsi, notre relation avec les

That's why, at first, I wasn't frustrated by the Rules. Instead, I was disciplined enough to figure out that I would first integrate into my new environment and then start speaking.

Senator Gold, a very wise man, gave me exactly the right assessment of this environment. As soon as I arrived, I had meetings with the groups. Even before I arrived, some groups contacted me to say the following: "You have been appointed to the Senate, and if you wish, we can organize meetings with the groups."

I let the groups do their job, analyzed the situation and ended up deciding to join a group. I honestly saw no advantage in remaining non-affiliated if I wanted to maximize my impact in what I considered my contribution to the Senate. You asked about the role and impact of a non-affiliated senator. I think that non-affiliated senators are currently at a great disadvantage in terms of their ability to speak in the Senate.

Given that we can't change the Rules if we deem them inadequate, I decided to join a group. Why? I felt that I could have a greater impact on the work of the Senate. Shortly after joining the group, I made my first comments in the Senate concerning a topic of particular interest to me.

[English]

Senator Yussuff: I think we're talking about a perceived problem that fluctuates between the two current members who are independent. At different times, they did belong to groups that were organized in the Senate. They made a choice that they didn't want to do so, but in that context, similarly, new senators coming in the chamber from time to time — and I was one of those new senators who arrived here in the summer and took the entire summer to determine which group I was going to join.

Senator Moreau: It was not a walk in the snow.

Senator Yussuff: It wasn't a walk in the snow, but also, I figured I had time. The Senate was adjourned, and I had the opportunity to certainly reflect based on what different groups had suggested about joining them.

Given all you're doing from your office currently to try to reach out to unaffiliated senators in regard to the agenda and how they can possibly be engaged — and for that matter, from time to time, as you did on the weekend, somebody contacted you about their bill, wanting to know how that process could possibly be an advantage for them.

autres doit être analysée. C'est pourquoi, au début, je n'ai pas été frustré par les règles; j'ai plutôt été assez discipliné pour me dire que j'allais d'abord intégrer mon nouvel environnement et que je veillerais à intervenir par la suite.

D'ailleurs, le sénateur Gold, qui est un homme très sage, m'avait donné exactement la bonne lecture de cet environnement, c'est-à-dire que dès mon arrivée, j'ai eu des rencontres avec les groupes. Je vous dirais même qu'avant mon arrivée, il y avait des groupes qui m'avaient contacté pour me dire : « Tu es nommé au Sénat et si tu veux, on peut organiser des rencontres avec les groupes. »

Alors, j'ai laissé les groupes faire leurs démarches, j'en ai fait une analyse et j'ai finalement pris la décision d'en joindre un. Je ne voyais honnêtement aucun avantage à rester non affilié si je voulais avoir un impact maximal dans ce que j'estimais être ma contribution au Sénat. Vous me posez des questions sur le rôle et l'impact d'un sénateur non affilié. À l'heure actuelle, je pense qu'un sénateur non affilié est très désavantagé par rapport à sa capacité d'intervenir au Sénat.

C'est ainsi que, dans le contexte où l'on ne peut pas changer les règles, parce qu'on estime qu'elles sont inadéquates, j'ai choisi de me joindre à un groupe. Pour quelle raison? Parce que j'estimais que je pouvais avoir une plus grande influence sur les travaux du Sénat. C'est peu après que j'ai rejoint le groupe et que j'ai fait ma première intervention au Sénat, dans le contexte d'un sujet qui m'interpellait particulièrement.

[Traduction]

Le sénateur Yussuff : Je pense que nous parlons d'un problème perçu qui varie entre les deux sénateurs qui sont actuellement indépendants. Ils ont déjà été membres de groupes organisés au Sénat, mais ont fait le choix de ne plus en faire partie. De plus, dans ce contexte, les nouveaux sénateurs qui arrivent au Sénat, de temps en temps... J'étais l'un de ces nouveaux sénateurs qui sont arrivés ici pendant l'été. J'ai pris tout l'été pour choisir le groupe auquel j'allais me joindre.

Le sénateur Moreau : Ce n'était pas une marche dans la neige.

Le sénateur Yussuff : Ce n'était pas une marche dans la neige, mais je me suis dit que j'avais le temps. Le Sénat ne siégeait pas, et j'avais l'occasion de réfléchir au groupe auquel je me joindrais en fonction de ce que les différents groupes avaient suggéré.

Compte tenu de tout ce que fait votre bureau en ce moment pour essayer de communiquer avec les sénateurs non affiliés au sujet de l'ordre du jour et de la manière dont ils pourraient participer... D'ailleurs, en fin de semaine, quelqu'un a communiqué avec vous au sujet de son projet de loi, voulant savoir comment ce processus pourrait lui être avantageux. Cela arrive de temps en temps.

Do we really have a problem with unaffiliated senators not having a voice in the chamber, from your perspective?

[*Translation*]

Senator Moreau: After reading the evidence given by non-affiliated senators a bit earlier in your proceedings, I noted that they found it difficult to obtain information or to keep up with changes made between the scroll meeting and the chamber proceedings. You asked whether this was a real issue. Given that we've hardly spoken with the non-affiliated senators since I became responsible for the Government Representative's Office in the Senate, this doesn't strike me as a major problem.

I would like to address Senator Petitclerc's excellent question about the prospect of an independent Senate and the role of non-affiliated senators who made that choice. The Governor General first appoints us as non-affiliated senators. We then decide whether to become affiliated, but this must remain a real choice. In my case, upon my appointment, I felt that it wasn't in my interest to remain a non-affiliated senator indefinitely. This was my personal choice and my analysis of the situation. This doesn't mean that someone else's analysis would be the same.

In this situation, the Rules mustn't turn a non-affiliated senator into a second-class senator. That's why I told our colleague, Senator Petitclerc, that it must be a real choice. To this end, the Rules must ensure that non-affiliated senators can ask questions and actively participate in committee proceedings and the Senate in general.

[*English*]

Senator Loffreda: Senator Moreau, I would like you to elaborate and hear additional thoughts from you on this issue.

As we know, any senator present can object to a request for leave. How do you see the power of a no held by non-affiliated senators affecting requests for leave, given that any single objection blocks leave? Not to put you on the spot — although many witnesses say please do — but I ask that given the current Senate modernization efforts are under way, does the government or the GRO office see a need to define the role and rights of the non-affiliated senators more explicitly in the Rules to ensure consistency and fairness over time or do you feel the status quo is fine?

D'après vous, est-ce que les sénateurs non affiliés n'ont vraiment aucune voix à la chambre? Est-ce un problème?

[*Français*]

Le sénateur Moreau : Après avoir lu des témoignages rendus par les sénateurs non affiliés un peu plus tôt dans vos travaux, j'ai constaté qu'ils estimaient avoir de la difficulté à obtenir de l'information ou à suivre les modifications qui sont apportées entre la réunion du plunitif et les travaux de la Chambre. À votre question de savoir si c'est un véritable problème, étant donné que nous sommes très peu intervenus avec les sénateurs non affiliés depuis que je suis responsable du Bureau du représentant du gouvernement au Sénat, ce n'est pas un problème qui me semble majeur.

Je reviens à l'excellente question de la sénatrice Petitclerc au sujet de la perspective d'un Sénat indépendant et du rôle des sénateurs non affiliés, qui ont fait ce choix. L'on est d'abord nommé par la gouverneure générale à titre de sénateur non affilié; c'est à nous qu'appartient le choix de s'affilier ou non par la suite, mais encore faut-il que ce soit un choix véritable. Dans mon cas, j'estimais, quand j'ai été nommé, que je n'avais pas avantage à rester un sénateur non affilié indéfiniment, et c'est mon choix personnel et l'analyse que j'ai faite de la situation. Cela ne veut pas dire que l'analyse qu'un tiers en ferait serait la même.

Dans ce contexte, il ne faut pas que les règles fassent en sorte qu'un sénateur non affilié soit considéré comme un sénateur de seconde classe. C'est dans ce sens que j'ai répondu à notre collègue la sénatrice Petitclerc, en disant qu'il faut que ce soit un choix véritable. Si l'on veut qu'il le soit, il faut que les règles permettent aux sénateurs non affiliés de poser des questions et de participer activement aux travaux des comités et du Sénat en général.

[*Traduction*]

Le sénateur Loffreda : Sénateur Moreau, j'aimerais que vous nous en disiez davantage sur cette question.

Nous savons que tout sénateur présent peut s'opposer à une demande de consentement. Dans quelle mesure le pouvoir de dire « non » des sénateurs non affiliés influence-t-il les demandes de consentement, étant donné qu'une seule objection suffit à bloquer le consentement? Je ne veux pas vous mettre sur la sellette — même si de nombreux témoins veulent qu'on le fasse —, mais je vous demande, compte tenu des efforts de modernisation du Sénat qui sont déployés, si le gouvernement ou le Bureau du représentant du gouvernement estime qu'il est nécessaire de définir plus explicitement le rôle et les droits des sénateurs non affiliés dans le Règlement afin d'assurer la cohérence et l'équité à long terme. Êtes-vous plutôt d'avis que le statu quo est satisfaisant?

[*Translation*]

Senator Moreau: Good question. Since there aren't any party lines in the groups, a progressive senator, an independent senator, a Canadian senator or a Conservative senator, regardless of their choice of group, could block consent. The same goes for a non-affiliated senator. I don't think that this situation concerns non-affiliated senators.

We need to ask ourselves the following question. Can a single senator block consent? A parallel can be drawn with all parliamentary systems. This applies to the Quebec National Assembly, the House of Commons and here. The principle is as follows. Certain rules must be followed. If we want consent to bypass these established rules, we need everyone's consent. This isn't about blocking the way. The oppositions or people who refuse to give their consent can't prevent Parliament from working. However, they can delay Parliament. We often hear that the opposition's only weapon is control of the clock. However, just because you can control the clock doesn't mean you can stop it. It will continue to run, but at a different speed.

In my opinion, the parliamentary system is based on the fact that everyone can speak and that the oppositions can speak. The ability to express opposition is actually a matter of loyalty to the Crown. If we were to take away a senator's ability to oppose consent, regardless of the senator's status, I believe that we would be violating a key democratic principle. This principle states that ideas can be argued all the way through to the end. The democratic system ensures that the majority prevails.

[*English*]

Senator Downe: You correctly identified that the problem is how do we have non-affiliated senators equal to other senators. Under the current system, everything is focused on putting a funnel to get new senators to join a group. To paraphrase George Orwell, all senators are created equal but some are more equal than others. That's the problem we have.

So the problem is that if, down the road, someone is appointed to the Senate that no one wants because all groups have to agree — that person's rights are what we're concerned about — how do they participate? The consensus would be that would fall to the responsibility of you or whoever is in your office at the time to do an outreach to them, and you're doing that now, but you don't have the capacity to assign seats to them on committees. You don't have the capacity to give them Question Period.

[*Français*]

Le sénateur Moreau : C'est une question très intéressante. Comme il n'y a pas de ligne de parti dans les groupes, un sénateur progressiste, un sénateur indépendant, un sénateur canadien ou un sénateur conservateur, indépendamment du choix de son groupe, pourrait refuser un consentement. C'est la même chose pour un sénateur non affilié. Je ne crois pas que ce soit une situation liée aux sénateurs non affiliés.

La question que l'on doit se poser, c'est : est-ce qu'un seul sénateur peut bloquer un consentement? Il y a un parallèle à faire dans l'ensemble des régimes parlementaires : c'est vrai à l'Assemblée nationale du Québec, à la Chambre des communes et ici. Le principe est le suivant : il y a des règles que l'on doit suivre. Si on veut avoir un consentement pour dépasser ces règles établies, on doit avoir le consentement de tous. Ce n'est pas un élément de blocage. Les oppositions ou les personnes qui refusent de donner leur consentement ne peuvent pas empêcher le Parlement de fonctionner; elles peuvent cependant retarder le Parlement. On dit souvent que la seule arme que possède l'opposition, c'est le contrôle de l'horloge. Cependant, le contrôle de l'horloge ne fait pas en sorte que l'on peut arrêter cette horloge; elle continuera toujours de fonctionner, mais à une vitesse différente.

À mon avis, le parlementarisme est basé sur le fait que tous peuvent s'exprimer, que les oppositions peuvent s'exprimer — et c'est d'ailleurs une loyauté envers la Couronne de pouvoir exprimer une opposition. Si l'on retirait à un sénateur, quel que soit son statut, la possibilité de s'opposer à un consentement, je crois qu'on irait à l'encontre d'un principe fondamental en démocratie, qui est celui de faire valoir ses idées jusqu'à la fin; le système démocratique fait en sorte que la majorité l'emporte.

[*Traduction*]

Le sénateur Downe : Vous avez bien cerné le problème : comment faire en sorte que les sénateurs non affiliés aient droit au même traitement que les autres sénateurs? Dans le système actuel, on fait tout pour inciter les nouveaux sénateurs à rejoindre un groupe. Pour paraphraser George Orwell, tous les sénateurs sont égaux, mais certains sénateurs sont plus égaux que d'autres. Voilà le problème auquel nous sommes confrontés.

Le problème est donc le suivant : si, à l'avenir, quelqu'un est nommé au Sénat, mais qu'aucun groupe ne souhaite l'accueillir — car tous les groupes doivent se mettre d'accord —, qu'en sera-t-il des droits de cette personne? Comment pourra-t-elle participer au processus? On s'entend pour dire qu'il vous incomberait — ou qu'il incomberait à la personne qui occuperait votre poste à ce moment-là — d'aider ce sénateur. C'est ce que vous faites à l'heure actuelle. Cela dit, vous n'avez pas la capacité de lui attribuer des sièges au sein de comités. Vous n'êtes pas en mesure de lui accorder du temps de parole pendant la période des questions.

Are you prepared to reach out to the other groups if that situation arises? Even among the current non-affiliated senators, if we have a situation where a senator is saying, “I can’t get a question. No one will give me a question. This question is very important to some community I represent, I want to ask it. No group will give me a spot,” are you prepared to use the force of your office, the goodwill of your office, to intervene with other groups to give them some equality?

[*Translation*]

Senator Moreau: Good question. We could do this, but it’s a matter of negotiation. In my view, a senator’s right to speak on the same basis as another senator shouldn’t depend on a negotiation. This right should be tied to the appointment as a senator. In that case, perhaps we’ll find a group kind enough to let the senator ask a question.

However, within the groups themselves, I’m hearing — although I don’t have any proof — that some senators are already trying to jostle each other for the right to ask questions. If the Government Representative’s Office also tries to approach this group to say that a non-affiliated senator wants to ask a question, they’ll tell us that they already have enough problems with their members without having to add more to the list.

It reminds me of that old story. A skydiver jumps out of a plane, pulls on his parachute and the parachute doesn’t open. He sees a man coming up. The man has white eyes and his face is completely black. He asks the man, “Do you know how this works?” The man coming up replies, “Look, I have enough problems with my barbecue, so sort out your own parachute.”

In my view, the rights of a non-affiliated senator shouldn’t be tied to successful negotiations. Non-affiliated senators should have recognized rights, even if these rights state, for example, that they can’t ask a question in every Question Period. However, at some point, they will have the right to ask a question. They won’t have access to all the committees, since they’re on their own. That said, they will have the right to speak before any committee they deem appropriate. They chose to remain non-affiliated, so they feel that their choice helps them to have an impact.

I think that we should focus on recognizing a right rather than on negotiating permission.

[*English*]

The Chair: On Senator Downe’s question, I just want to point out that 10 years ago we instituted a sessional order to provide rights to senators who were not in the traditional groups. That

Êtes-vous disposé à communiquer avec les autres groupes si cette situation devait se présenter? Aussi, si l’un des sénateurs non affiliés actuels disait : « Je ne peux pas poser ma question. Personne ne veut m’accorder du temps de parole pour le faire. Cette question est très importante pour certaines personnes dans la collectivité que je représente, et je veux la poser, mais aucun groupe ne veut me donner du temps de parole », seriez-vous prêt à utiliser le pouvoir que vous confère votre poste, la bonne volonté de votre bureau, pour intervenir auprès d’autres groupes afin d’assurer un traitement égal à ce sénateur?

[*Français*]

Le sénateur Moreau : C’est une bonne question. On pourrait le faire, mais c’est une question de négociation. En ce qui me concerne, le droit d’un sénateur d’intervenir au même titre qu’un autre ne devrait pas dépendre d’une négociation; cela devrait être un droit lié au fait qu’il a été nommé sénateur. Donc, dans ce cas de figure, on trouvera peut-être un groupe qui sera assez gentil pour le laisser poser une question.

Cependant, à l’intérieur même des groupes, ce que j’entends — même si je n’ai pas de preuve —, c’est que certains sénateurs essaient déjà de se bousculer les uns les autres pour avoir le droit de poser des questions. Si en plus le Bureau du représentant du gouvernement essaie d’intervenir auprès de ce groupe pour mentionner qu’il y a un sénateur non affilié qui veut poser une question, ils vont nous répondre qu’ils ont déjà assez de problèmes avec leurs membres sans devoir en ajouter.

Cela me fait penser à cette vieille histoire. Vous savez, c’est le parachutiste qui saute de l’avion, il tire sur son parachute et il ne s’ouvre pas. Il voit monter un homme qui a les yeux blancs et tout le visage noir et qui lui demande : « Sais-tu comment ça fonctionne? » La personne qui monte lui répond : « Écoute, j’ai assez de problèmes avec mon barbecue, arrange-toi avec ton parachute. »

En ce qui me concerne, je ne pense pas que les droits d’un sénateur non affilié doivent être liés à des négociations couronnées de succès. Le sénateur non affilié devrait avoir des droits reconnus, même si, à titre de non-affilié, ces droits sont, par exemple, qu’il ne pourra pas poser une question à toutes les périodes des questions. Cependant, il y aura un moment où il aura le droit de poser une question. Il n’aura pas accès à tous les comités, car il est seul. Cependant, il aura le droit de s’exprimer devant le comité qu’il estime. Il a fait le choix d’être non affilié, donc il estime que son choix lui permet d’avoir un impact.

Je pense qu’on doit viser à reconnaître un droit plutôt qu’à négocier une permission.

[*Traduction*]

Le président : En ce qui concerne la question du sénateur Downe, je tiens simplement à souligner qu’il y a 10 ans, nous avons adopté un ordre sessionnel afin d’accorder des droits aux

might be an opportunity to revisit how sessional orders have evolved to accommodate situations as they occurred before rule changes.

Senator Batters: Following up on this line from Senator Downe, you said to Senator Moreau that rules cannot make non-affiliated senators as second-class citizens, but the thing is that they do right now. The reason we're here today is because of the omnibus changes to the Senate Rules motion in spring 2024, shortly before you came here, and it was forced through by the government with time allocation. It really did cement equality of groups in the Senate and took away — to the detriment of equality of senators that we really had before. We're here because in eight pages of rule changes, non-affiliated senators weren't mentioned anywhere in it. Then it was Senator Gold's idea, well, maybe we should get the Rules Committee to study it when, frankly, nowhere in those omnibus rule changes did it even include — it could have included things like guaranteeing maybe one question a week or something like that in Question Period. No. The words "non-affiliated senators" weren't even mentioned in that.

One thing I wanted to ask before we wrap up here is: Who specifically from your office deals with non-affiliated senators? I thought I heard you perhaps say the liaison, then I thought I heard maybe a staff member. Is it different people for different times? I'm wondering what the different positions in your office do or is someone assigned to deal with non-affiliated senators?

[Translation]

Senator Moreau: It's always the same person. It's the person who helps Senator LaBoucane-Benson during the scroll period. The person responsible for the procedure is in the best position to inform non-affiliated senators in real time of any changes that may have occurred. It's always the same person who is clearly identified to the non-affiliated senators.

I would like to follow up on the introduction to your question. I think that Senator Gold was right to ask the committee to look into the situation. A rule must be in place to ensure that no group gives up its rights at the expense of another.

I think that the independent Senate of today must hold this principle dear. We must make room for all senators so that they aren't considered second-class senators. However, this doesn't mean that every senator, depending on their group or lack of group affiliation, will have the same opportunity to speak.

sénateurs qui ne faisaient pas partie des groupes traditionnels. Cette étude pourrait être l'occasion de réexaminer la manière dont les ordres sessionnels ont évolué pour faire face aux situations qui se sont présentées avant que des modifications ne soient apportées au Règlement.

La sénatrice Batters : J'aimerais rebondir sur cette question du sénateur Downe. Vous avez dit au sénateur Moreau que les règles ne peuvent pas faire des sénateurs non affiliés des citoyens de deuxième classe. Or, c'est ce qu'elles font actuellement. Si nous sommes ici aujourd'hui, c'est à cause des modifications omnibus apportées à la motion sur le *Règlement du Sénat* au printemps 2024, peu avant votre arrivée. Le gouvernement a imposé ces modifications en ayant recours à l'attribution de temps. Cela a vraiment consolidé l'égalité des groupes au Sénat au détriment de l'égalité des sénateurs, dont nous jouissions réellement auparavant. Nous sommes ici parce que les sénateurs non affiliés ne figuraient nulle part dans les huit pages de modifications apportées au Règlement. Puis, le sénateur Gold a eu l'idée de demander au Comité du Règlement d'étudier la question, alors que, franchement, ces modifications omnibus apportées au Règlement ne prévoyaient rien... Elles auraient pu inclure des dispositions telles que la garantie d'une question par semaine, par exemple, pendant la période des questions. Ce n'était pas le cas. Les mots « sénateurs non affiliés » ne figuraient même pas dans ce document.

Avant de conclure, j'aimerais savoir qui, dans votre bureau, s'occupe des sénateurs non affiliés. Je crois vous avoir entendu parler de l'agent de liaison, puis d'un membre du personnel. S'agit-il de différentes personnes selon les circonstances? Je me demande quelles sont les tâches associées aux différents postes au sein de votre bureau. Y a-t-il quelqu'un qui s'occupe plus précisément des sénateurs non affiliés?

[Français]

Le sénateur Moreau : C'est toujours la même personne; c'est la personne qui assiste la sénatrice LaBoucane-Benson lors de la période du plumitif, parce que cette personne responsable de la procédure est la mieux placée pour informer les sénateurs non affiliés en temps réel sur les changements qui auraient pu survenir. C'est toujours la même personne qui est bien identifiée auprès des sénateurs non affiliés.

J'aimerais revenir au préambule de votre question. Je pense que le sénateur Gold avait raison de demander au comité d'examiner la situation, parce qu'il doit y avoir une règle qui fait en sorte que ce n'est pas un groupe au détriment d'un autre qui abandonne des droits.

Je pense que c'est l'un des principes qui doit être cher au Sénat indépendant d'aujourd'hui : dire qu'on doit faire une place à tous les sénateurs pour qu'ils ne soient pas considérés comme des sénateurs de seconde zone, étant entendu, cependant, que ce n'est pas vrai que chaque sénateur, selon le groupe auquel il

A non-affiliated senator can't expect to have the same impact as a senator from the official opposition or a senator from the largest group represented in the Senate. We'll never create a perfect situation. That said, at least we'll end up with a situation where there isn't just one type of senator with rights, and other types of senators with permissions. This seems incompatible with the order in council for our appointment. Our order in council takes the view that everyone can make a vital contribution to the Senate of Canada. If people are asked to become senators, they must have the opportunity to make an impact within our institution.

[English]

The Chair: Thank you for your participation. The hour is up. Senator McPhedran has just entered and has asked to ask a question. With your indulgence, could we go beyond the two minutes that I have extended?

Senator Moreau: I'm the one who would give you the permission to do that? I feel that I'm very powerful.

The Chair: I'm asking whether you're prepared to do that.

Senator Moreau: Yes.

Senator McPhedran: Thanks for that generosity. I appreciate it. I have been following this. I have three different things happening this morning. I want to express appreciation for not only the written statement, but the nature of the conversation that I have been following this morning.

Senator Moreau, I want to make sure I have understood a fundamental point I think you have been making here. It's related to the oft-repeated phrase "All senators are equal." Obviously if I had been here, I would have appreciated and understood probably better your comments. But I'm gathering from what I've been able to watch and read that you are making a point about there actually being a substantial difference between being a non-affiliated or unaffiliated senator and being a senator who is a member of a group.

As the one who has probably been in that position the longest in this current configuration of the Senate, I wanted to ask whether you feel that the restrictions or the lack of opportunity in certain respects for a non-affiliated senator actually amount to a form of discrimination?

[Translation]

Senator Moreau: Thank you for your question.

appartient ou le fait qu'il n'appartient à aucun groupe, aura la même possibilité d'intervenir.

Un sénateur non affilié ne peut pas s'attendre à avoir la même incidence qu'un sénateur de l'opposition officielle ou un sénateur du plus grand groupe en nombre représenté au Sénat. On n'arrivera jamais à une situation parfaite, mais au moins, on arrivera à une situation où il n'y a pas qu'un seul type de sénateur qui aura des droits et d'autres types de sénateurs qui auront des permissions. Cela me semble incompatible avec le décret de notre nomination. Dans notre décret, on croit que tout le monde peut apporter quelque chose de fondamental au Sénat du Canada. Si l'on demande à quelqu'un d'être un sénateur, il faut qu'on puisse lui permettre d'avoir une incidence au sein de notre institution.

[Traduction]

Le président : Merci de votre participation. L'heure est écoulée. La sénatrice McPhedran vient d'entrer et a demandé à poser une question. Avec votre permission, pourrions-nous dépasser les deux minutes que j'ai déjà ajoutées?

Le sénateur Moreau : C'est moi qui donnerais la permission de faire ça? Je me sens très puissant.

Le président : Je vous demande si vous êtes prêt à le faire.

Le sénateur Moreau : Oui.

La sénatrice McPhedran : Merci de votre générosité. Je l'apprécie beaucoup. J'ai suivi la discussion. Il y a trois choses différentes dont je dois m'occuper ce matin. Je tiens à vous remercier non seulement pour votre déclaration écrite, mais aussi pour la nature de la conversation.

Sénateur Moreau, je voudrais m'assurer d'avoir bien compris un point fondamental que vous avez soulevé ici, je crois. Il concerne la phrase souvent répétée « Tous les sénateurs sont égaux ». Évidemment, si j'avais été présente, j'aurais probablement mieux compris vos observations. Mais d'après ce que j'ai pu voir et lire, vous semblez souligner qu'il existe en réalité une différence substantielle entre être un sénateur non affilié ou sans affiliation et être un sénateur membre d'un groupe.

En tant que personne dans cette situation depuis probablement le plus longtemps dans la configuration actuelle du Sénat, je voudrais vous demander si vous estimez que les restrictions ou le manque d'accès dont souffrent à certains égards les sénateurs non affiliés constituent en fait une forme de discrimination?

[Français]

Le sénateur Moreau : Merci pour votre question.

I don't think that it would be a form of discrimination. Instead, it would be a type of distinction that shouldn't exist. I would make this qualification. In other words, our Rules shouldn't make any distinction regarding the ability of a non-affiliated senator to choose to remain as such, provided that the Rules ensure that the senator can fully participate in the debates. I made a distinction with regard to the official opposition for reasons that seem obvious. Specifically, a disproportion may remain in the capacity.

Of course, a non-affiliated senator can't physically participate in all the committee meetings. As you said, you were in three places at once. That's already a lot. However, it would be good to have the opportunity to ask questions and to have the same rights as senators who belong to groups. This distinction shouldn't exist, in my opinion. All the Rules should ensure that non-affiliated senators can participate more effectively in the Senate proceedings.

The Chair: Thank you for your remarks today, Senator Moreau.

[English]

Honourable senators, I propose that we continue our discussion — as per usual, we won't go in camera, if that's okay — on how to proceed with this study. When we last convened, and identified future witnesses, this was our last witness that we identified.

We have work under way in terms of a draft report. The Library of Parliament and our staff are working on a summary of what we have heard, of the evidence. We also have, as you recall, some questions around statistics that we asked for. That work is under way and will be available at our next meeting.

It might be useful to open it up for a general discussion as to whether and what nature of recommendations we may wish to make in our report beyond simply a summary of testimony that we have heard, and some direction to our staff for the work that they could perhaps do during the break. I open it up for comments, and would welcome any direction that senators wish to provide.

Senator McPhedran: On the process that you have just described, may I ask if the considerable amount of evidence from the previous consideration of this issue is being blended and will be treated with equal attention?

The Chair: Exactly. We did that many weeks ago.

Senator Yussuff: As we were deliberating about today and the past, something struck me. I'm not as familiar with the rules in the other place around independent members of Parliament and how the rules allow for them to partake. I know it's very

Je ne pense pas que ce serait un élément de discrimination, mais plutôt un élément de distinction qui ne devrait pas exister. C'est cette nuance que je ferais. En d'autres termes, il ne devrait pas y avoir de distinction dans nos règles entre la capacité d'un sénateur non affilié de choisir de rester comme tel, étant entendu que les règles lui permettent de participer pleinement aux débats. J'ai fait une distinction en ce qui a trait à l'opposition officielle pour des raisons qui m'apparaissent évidentes, soit qu'il y a une disproportion qui peut demeurer dans la capacité.

Évidemment, un sénateur non affilié ne peut pas participer à l'ensemble des comités physiquement; comme vous le disiez, vous étiez à trois endroits en même temps. C'est déjà beaucoup, mais il serait bon d'avoir la possibilité de poser des questions et d'avoir des droits qu'ont les sénateurs qui appartiennent à des groupes. Cette distinction ne devrait pas exister, selon moi, et l'ensemble des règles devrait permettre aux sénateurs non affiliés de participer plus effectivement aux travaux du Sénat.

Le président : Merci pour votre témoignage aujourd'hui, sénateur Moreau.

[Traduction]

Honorables sénateurs, je propose que nous poursuivions notre discussion — comme d'habitude, nous ne passerons pas à huis clos, si cela vous convient — sur la manière de procéder avec cette étude. À la réunion précédente, lors du choix des prochains témoins, celui-ci était le dernier.

Une ébauche de rapport est en cours d'élaboration. La Bibliothèque du Parlement et notre personnel travaillent à un résumé des témoignages. Comme vous vous en souvenez, nous avons également demandé certaines statistiques. Cette recherche est en cours et sera disponible lors de notre prochaine réunion.

Il pourrait être utile d'ouvrir le débat afin de déterminer si nous souhaitons formuler des recommandations dans notre rapport, et si oui, de quelle nature elles devraient être, au-delà d'un simple résumé des témoignages entendus et de quelques indications à l'intention de notre personnel concernant le travail qu'il pourrait accomplir pendant le congé. Je vous invite à faire part de vos commentaires et je serais heureux de recevoir vos suggestions.

La sénatrice McPhedran : Au sujet du processus que vous venez de décrire, puis-je vous demander si les nombreux témoignages issus de l'examen précédent de cette question sont pris en compte et seront traités avec la même attention?

Le président : Oui. Nous nous en sommes occupés il y a plusieurs semaines.

Le sénateur Yussuff : Alors que nous discutons du présent et du passé, quelque chose m'a frappé. Je ne connais pas très bien les règlements de l'autre endroit concernant les députés indépendants et la manière dont ces règlements encadrent leur

structured because of the nature of partisan structure of the other place. But it might be informative to us, just in the context of understanding a little bit how the elected place operates.

From time to time, there are independent members in the other place. I think it might provide some context. I'm not aware of the totality, in my experience, so might be helpful if we understand that in terms of might be a recommendation for consideration.

The Chair: As I mentioned earlier, we did have a witness from the House of Commons. I'm going to ask our analyst to provide a response, and perhaps enhance the response that we have.

François Delisle, Analyst, Library of Parliament: In the drafting of the future draft report, we include reference of the procedure applied in the House of Commons, for example, the fact that they were, in the previous Parliament, limited to the forty-ninth spot in debates and such things, the question of the allocation, in that case, the nullification of committee seats, so we specifically referred to those facts provided by the two witnesses on October 1, 2024.

The Chair: You're raising an interesting point for the committee, that is to say, whether we have any recommendations to make to the Senate with respect to enhancing the accommodation of non-affiliated. I think that's something that we need to get our heads around.

Senator K. Wells: In that vein, perhaps a simple recommendation is that we recommend that the GRO establish a formalized contact for all non-affiliated senators. It seems to be very much on an ad hoc basis now. So regardless of who is in the GRO, that would be one of the responsibilities of one of the positions.

Right now, obviously, there are five, as we heard, that provide maybe more time and attention as opposed to having three in the past. I guess that would be up to the GRO to decide, regardless of the number, who that contact was.

Senator Batters: To Senator Yussuff's question and as the analyst briefly referenced, there was a panel. I thought it was two officials from the House of Commons who came to give us detailed information about the things that the House of Commons does offer independent MPs that the Senate does not and then the drawbacks of certain things.

The speech order in the House of Commons is one drawback. In the House of Commons, as far as independent MPs, I believe every week there are one or two allocated Question Period questions that they get near the end of every Question Period. So they do also have some pros from their point of view. All of that

participation. Je sais que les règles sont très strictes en raison de la nature partisane de l'autre endroit. Il pourrait être instructif pour nous de s'en informer, simplement pour comprendre un peu mieux le fonctionnement de la chambre élue.

De temps à autre, il y a des députés indépendants à l'autre endroit. Je pense que cela pourrait fournir un certain contexte. Je ne connais pas tous les détails, mon expérience étant limitée, mais il pourrait être utile de comprendre leur situation et cela pourrait être une recommandation à prendre en considération.

Le président : Comme je l'ai dit plus tôt, nous avons entendu un témoin de la Chambre des communes. Je vais demander à notre analyste de répondre à la question et peut-être d'approfondir la réflexion.

François Delisle, analyste, Bibliothèque du Parlement : Dans la rédaction de l'ébauche de rapport, nous incluons une référence à la procédure appliquée à la Chambre des communes, par exemple le fait que, lors de la législature précédente, les députés indépendants étaient limités à la quarante-neuvième position dans les débats, et la question de la répartition, ou dans ce cas, l'absence de sièges en comité. Nous avons donc spécifiquement fait référence à ces faits fournis par les deux témoins du 1^{er} octobre 2024.

Le président : Vous soulevez un point intéressant, à savoir si nous avons des recommandations à faire au Sénat concernant l'amélioration de la participation des sénateurs non affiliés. Je pense que c'est une question à laquelle nous devons réfléchir.

Le sénateur K. Wells : Dans cette optique, nous pourrions simplement recommander que le BRG établisse un lien officiel avec tous les sénateurs non affiliés. À l'heure actuelle, cela semble se faire de manière très ponctuelle. Ainsi, quels que soient les sénateurs au BRG, cela ferait partie de leurs responsabilités.

Présentement, ils sont cinq qui y accordent peut-être plus de temps et d'attention, comme nous l'avons entendu, que lorsqu'ils n'étaient que trois. Je suppose que c'est au BRG de décider, quel que soit leur nombre, qui s'en occupera.

La sénatrice Batters : En réponse à la question du sénateur Yussuff et comme l'analyste l'a brièvement mentionné, nous avons entendu des témoins. Je crois que deux fonctionnaires de la Chambre des communes sont venus nous donner des informations détaillées sur ce que l'autre endroit offre aux députés indépendants et que le Sénat n'offre pas, ainsi que sur les inconvénients de certaines pratiques.

L'ordre des interventions à la Chambre des communes constitue un inconvénient. À la Chambre des communes, je crois que les députés indépendants se voient attribuer une ou deux questions par semaine à la fin de la période des questions. Ils voient cela comme un certain avantage. Tout cela a été pris en

was made part of our committee consideration when we got that order of reference from the Senate indicating that the previous testimony would be considered on that, so that was something that had some substantial part to it.

I really think the reason that we're having this study, the reason that we're here, is we need to ensure that our report gives sufficient voice to the concerns of the non-affiliated senators. None of these issues are necessarily that new, but they provided some detailed and very cogent testimony at the start of this whole proceeding about what their concerns are. Senator McPhedran alluded to what the concerns continue to be.

Whether there has been a little movement since then or perhaps, as I was referencing, things might have gotten a little more cemented to making it less of an equality of senators and more of an equality of group situation, that needs to be the primary focus. We won't know what problems potentially need to be fixed unless we have sufficient noting of what the problems are.

Senator McPhedran: I actually wasn't aware of this examination until quite recently, or I would have been here earlier.

For members of the committee that were not involved in the previous examination, I wanted to just share with you in a personal way. I'm a human rights lawyer, and I spent quite a number of years in the early years when, for example, sexual harassment in the workplace became a legal option. I represented a number of clients, women. It was interesting how often the employers would say a version of what I think I heard here this morning — I won't attribute it to a particular speaker — and that is, "Well, you chose to work here. If you don't like it, you can leave. That's the way we do things here."

The Chair: I didn't hear that testimony, just for the record.

Senator McPhedran: I have notes, so that was the impression. But let me go on to say that on the point of this being our workplace, I think it's relevant to bear in mind that, in effect, senators don't have access to their Charter rights in this workplace, in effect because of the bubble of self-governance that the courts have reinforced over and over again. So I'm very grateful that this iteration of Rules is looking at this issue still.

I just want to share, as a closing comment, that this is my workplace, and I don't think I should have to choose to accept being discriminated because I'm a non-affiliated senator, and I'd appreciate it if that perspective was added to your considerations.

compte par notre comité lorsque nous avons reçu l'ordre de renvoi du Sénat indiquant que les témoignages précédents seraient pris en considération, et ces témoignages comportaient des éléments importants.

Je pense sincèrement que la raison pour laquelle nous menons cette étude, la raison pour laquelle nous sommes ici, c'est que nous devons nous assurer que notre rapport reflète suffisamment les préoccupations des sénateurs non affiliés. Aucune de ces questions n'est nécessairement nouvelle, mais ils ont fourni des témoignages détaillés et très convaincants au début de l'étude. La sénatrice McPhedran a évoqué les préoccupations qui persistent.

Qu'il y ait eu un peu de changement depuis ou que, comme je l'ai mentionné, les choses se soient peut-être un peu plus figées, mettant l'accent moins sur l'égalité entre les sénateurs et plus sur l'égalité entre les groupes, c'est là-dessus qu'il faut se concentrer en priorité. Nous ne saurons pas quels problèmes doivent être résolus tant que nous ne les aurons pas bien identifiés.

La sénatrice McPhedran : En fait, je n'ai été mise au courant de cette étude que tout récemment, sinon je serais venue plus tôt.

Pour les membres du comité qui n'ont pas participé à l'étude précédente, je voulais simplement vous faire part de mon expérience personnelle. Je suis avocate spécialisée dans les droits de la personne et j'ai passé plusieurs années, au début de ma carrière, à défendre des femmes victimes de harcèlement sexuel au travail, lorsque ce type de harcèlement est devenu un délit. J'ai représenté un certain nombre de clientes. Il était intéressant de constater à quelle fréquence les employeurs répétaient ce que j'ai entendu ici ce matin — je ne vais pas attribuer cela à un intervenant en particulier —, à savoir : « Vous avez choisi de travailler ici. Si cela ne vous plaît pas, vous pouvez partir. C'est ainsi que nous fonctionnons ici. »

Le président : Je n'ai pas entendu ces propos, je tiens à le préciser.

La sénatrice McPhedran : J'ai pris des notes, c'est donc l'impression que j'ai eue. Mais permettez-moi d'ajouter qu'en ce qui concerne le fait qu'il s'agit de notre lieu de travail, je pense qu'il est pertinent de garder à l'esprit que, dans les faits, les sénateurs ne peuvent pas y exercer leurs droits garantis par la Charte, en raison de la bulle d'autonomie que les tribunaux ont soulignée à maintes reprises. Je suis donc très reconnaissante que le comité continue de se pencher sur cette question.

Je voudrais simplement dire, en guise de conclusion, qu'il s'agit de mon lieu de travail et que je ne pense pas devoir accepter d'être victime de discrimination parce que je suis une sénatrice non affiliée. Je vous serais reconnaissante de bien vouloir prendre cet élément en considération.

The Chair: Thank you.

Senator Downe: I think Senator Wells is correct. The solution to this may very well be expanding the mandate the GRO to take this issue under their authority on a continuous basis.

We heard this morning that it is being done now, but as you indicated, it's on an ad hoc basis. An extension of that would be some of the concerns I raised; if they can't get questions, maybe a quiet word or whatever. But I think the Government Representative's Office has to have the lead on this.

I support what Senator Wells said earlier.

[*Translation*]

Senator Petitclerc: Thank you, everyone.

[*English*]

This is a very important study. I feel we have an opportunity, and I said that at the last meeting. I'm hoping that we can articulate clearly the differences, the challenges of a non-affiliated senator to just do what they want to do, to do their job, as we mentioned. I'm hoping we can do that and really position the difference. I'm thinking about a newly appointed senator arriving and knowing exactly what the field of play is right now. I do think that in a report, we can mention certain levels of collegiality, because we have heard that anyway. We have heard that. But I want us to think about the absolute. If there is no collegiality, or when there is no collegiality, what happens? If there are 10 new senators and they choose not to affiliate, what do we do then? I'm hoping that we can go and find some recommendations, solutions.

We have heard a lot about the state of things, how it is happening now. I'm not sure that we have questioned ourselves and our witnesses on what we do next. I don't know how we can make specific recommendations. We did have some hints and ideas. We do have some proposals, I suppose.

If the goal is to make sure that a non-affiliated senator — if that's not the goal, then we need to articulate that. If the goal is that a non-affiliated senator has the same access to what they want to accomplish without having to ask for personal permission, then we need to have that in sight and find a way to propose recommendations and solutions.

That would be my two cents.

Le président : Merci.

Le sénateur Downe : Je pense que le sénateur Wells a raison. La solution à ce problème pourrait très bien consister à élargir le mandat du BRG afin qu'il assume cette responsabilité de manière permanente.

Nous avons appris ce matin que le BRG s'en occupe actuellement, mais comme vous l'avez indiqué, c'est sur une base ponctuelle. Prolonger cette mesure répondrait à des préoccupations que j'ai soulevées, comme s'ils n'ont pas l'occasion de poser une question, peut-être en parler discrètement. Cependant, je pense que le bureau du représentant du gouvernement doit prendre l'initiative à ce sujet.

J'appuie ce que le sénateur Wells a dit plus tôt.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : Merci, tout le monde.

[*Traduction*]

Il s'agit d'une étude très importante. Je pense que c'est une occasion à saisir, et je l'ai dit lors de la dernière réunion. J'espère que nous pourrions clairement articuler les différences, les défis auxquels est confronté un sénateur non affilié qui veut simplement faire son travail. Je souhaite que nous parvenions à vraiment mettre en évidence la différence. J'imagine un sénateur nouvellement nommé qui arrive et qui saurait exactement à quoi s'attendre. Je pense que dans un rapport, nous pouvons mentionner une certaine collégialité, car elle a été évoquée. On nous en a parlé. Mais je veux que nous pensions aux cas extrêmes. S'il n'y avait pas de collégialité, que se passerait-il? S'il y avait 10 nouveaux sénateurs et qu'ils choisissaient de ne pas joindre un groupe, que ferions-nous? J'espère que nous pourrions trouver des recommandations, des solutions.

Nous avons beaucoup entendu parler de la situation actuelle, de la façon dont les choses se passent aujourd'hui. Je ne suis pas sûre que nous nous soyons interrogés, nous-mêmes et les témoins, sur ce que nous allons faire ensuite. Je ne sais pas comment nous pouvons formuler des recommandations spécifiques. Il y a eu quelques pistes et idées. Il y a quelques propositions, je suppose.

Il faut préciser quel est l'objectif. Si l'objectif est qu'un sénateur non affilié ait le même accès à ce qu'il souhaite accomplir sans avoir à demander une autorisation personnelle, alors nous devons garder cela à l'esprit et trouver un moyen de proposer des recommandations et des solutions.

C'est mon humble avis.

Senator Yussuff: I think this process of engaging on this question provides some rich knowledge of how different systems operate and what we can benefit from in regard to where we're going in terms of the recommendation.

I do like Senator Wells's suggestion, because I think what it does in the context of the GRO, there is a conscious effort to outreach to independent senators in regard to the scroll development and what is happening in the chamber, votes and what have you.

Getting into the specifics of recommendations, it would be nice to have a summary of what we have heard so far. Maybe we can come back after the break with some deeper reflection as to what we might be able to accommodate. I do appreciate learning from the experience of the House of Commons and the system of our parliamentary structure. It might benefit us in looking at that in a broader light, given what we have heard from other systems in other places, also with the approach that new GRO leader is taking as to how his office is now operating.

To get to the specifics in terms of recommendations, I would hope we can come back after the break and look at the summary and provide some deeper context as to what recommendation we can land on.

[Translation]

Senator Youance: I would like to add that we started the study with 12 non-affiliated senators. Now there are only two. We need to show that, even if there were only one, this study should be carried out.

We need to show the need to take into consideration the status of non-affiliated senators. In the end, just as Senator Moreau did, when I arrived, I saw no reason to remain non-affiliated.

The way things work, we tend to . . . In fact, we're practically forced to join a group. I said this at the last meeting. I admire Senator McPhedran's ability to participate, almost on an equal footing with all the other senators. However, it's personal. Another senator may not have that ability.

We really need to emphasize that the purpose of the study is to ensure fairness among all senators. This must come across in our study.

[English]

Senator Loffreda: I am happy to be here this morning. My thought is this is an extremely important study and analysis. Despite the fact we only have two non-affiliated senators, the Senate and politics are always a dynamic process. It's never

Le sénateur Yussuff : Je pense que le fait de se pencher sur cette question nous apporte des connaissances précieuses sur le fonctionnement des différents systèmes et sur les leçons que nous pouvons en tirer pour le type de recommandations que nous souhaitons faire.

J'aime la suggestion du sénateur Wells, car je pense que le BRG s'efforce de communiquer avec les sénateurs indépendants au sujet du plunitif, de ce qui se passe dans la chambre, des votes, etc.

Il serait utile d'avoir un résumé de ce que nous avons entendu jusqu'à présent avant d'entrer dans les détails des recommandations. Nous pourrions peut-être revenir après le congé avec une réflexion plus approfondie sur ce qui serait acceptable. J'apprécie beaucoup de pouvoir tirer des leçons de l'expérience de la Chambre des communes et de notre structure parlementaire. Cela pourrait nous être utile pour examiner la question dans une perspective plus large, compte tenu de ce que nous avons appris au sujet d'autres systèmes ailleurs, ainsi que de l'approche adoptée par le nouveau leader du BRG concernant le fonctionnement de son bureau.

J'espère que nous pourrions nous pencher sur le résumé après la pause, et avoir un contexte plus complet, afin d'en arriver à des recommandations plus précises.

[Français]

La sénatrice Youance : J'aimerais ajouter qu'on a commencé l'étude avec 12 sénateurs non affiliés; il n'y en a plus que 2 maintenant. C'est important de montrer que même s'il n'y en avait qu'un seul, cette étude devrait être faite.

Il faut montrer l'importance de prendre en considération le statut des sénateurs non affiliés; finalement, un peu comme le sénateur Moreau l'a fait, quand je suis arrivée, j'ai vu qu'il n'y avait aucune raison de rester non affiliée.

Le fonctionnement fait en sorte qu'on a tendance... En fait, on est quasiment obligé d'intégrer un groupe. Je l'ai dit lors de la dernière réunion : j'admire la capacité de la sénatrice McPhedran de participer, quasiment à titre égal à tous les autres sénateurs, mais c'est personnel. Un autre sénateur n'aurait peut-être pas cette capacité.

Il faut vraiment faire ressortir le fait que l'objet de l'étude est de garantir une équité parmi tous les sénateurs. Cela doit ressortir dans notre étude.

[Traduction]

Le sénateur Loffreda : Je suis ravi d'être ici ce matin. Je pense qu'il s'agit d'une étude et d'une analyse extrêmement pertinentes. Même s'il n'y a que deux sénateurs non affiliés, le Sénat et la politique sont toujours en constante évolution. Rien

static. I don't want to open up a can of worms either, but we don't know the future are of the Senate. Will it be more of a partisan chamber? Will political parties come back into power? We don't know Prime Minister Carney's point of view on this — not in detail, anyway — so I think it's an important study going forward in the modernization of the Senate as to where we take it. I think it's extremely important.

I agree with Senator Yussuff. Maybe we could extend the study and think about it over the holidays. I haven't been here for the past committee meetings. I'm replacing Senator Saint-Germain this morning.

It's not to be taken lightly. I think it's very important that the non-affiliated senators have the same rights. Who should take that under their wing? How should we come to that conclusion or that analysis? Also, what you've heard in the past. It always has to reflect the witnesses and the testimony we heard. My thought and opinion on what I heard this morning and the analysis and reading I have done is that it's an important study not to be taken lightly, despite only having two non-affiliated senators now. In the future, there could be many more.

The Chair: I want to assure you, Senator Loffreda, this committee has not taken this subject lightly. We have devoted numerous hearings to this, as well as those in the previous Parliament, the testimony of which was brought into this committee's considerations, if I can put it that way.

Senator Loffreda: Just the fact you are analyzing and studying it gives a lot of respect to non-affiliated senators. The thought is there. What can we do more? If not, we wouldn't be here. I'm satisfied with that response.

Senator Batters: Although, at the same time, the intention should not just be "they meant well." Something good needs to actually come out of it.

One of those things that I wanted to mention was that we did also have a full panel a year ago, almost exactly, with Senator Yonah Martin, who was Deputy Leader of the Government in the Senate for a few years. We also had Senator Carignan talk about the ministerial Question Period issue.

Senator Martin was here talking about her experience when she was Deputy Leader of the Government in the Senate. She was the primary contact — her herself, not a staff member — with some very active, independent senators that we had at the time, such as Senator Cools, Senator McCoy and Senator Rivard. All of them knew the rules well and used them. Believe me, if you didn't know the phrase "the power of no," you sure got to know that phrase very well.

n'est statique. Je ne veux pas non plus ouvrir une boîte de Pandore, mais nous ne savons pas ce que l'avenir réserve au Sénat. Deviendra-t-il une chambre plus partisane? Les partis politiques reprendront-ils le contrôle? Nous ne connaissons pas le point de vue du premier ministre Carney à ce sujet, du moins pas en détail, et je pense donc qu'il s'agit d'une étude essentielle pour la modernisation du Sénat et la direction que nous allons prendre. Je pense que c'est extrêmement important.

Je suis d'accord avec le sénateur Yussuff. Nous pourrions peut-être prolonger l'étude et y réfléchir pendant les vacances. Je n'étais pas présent lors des dernières réunions du comité. Je remplace la sénatrice Saint-Germain ce matin.

Ce n'est pas à prendre à la légère. Je pense qu'il est très important que les sénateurs non affiliés aient les mêmes droits. Qui devrait s'en charger? Comment parvenir à cette conclusion ou faire cette analyse? De plus, il faut tenir compte des témoins et des témoignages entendus. D'après ce que j'ai compris ce matin et d'après l'analyse et la lecture que j'ai faites, je suis d'avis qu'il s'agit d'une étude sérieuse qui ne doit pas être prise à la légère, même s'il n'y a actuellement que deux sénateurs non affiliés. À l'avenir, il pourrait y en avoir beaucoup plus.

Le président : Je tiens à vous assurer, sénateur Loffreda, que notre comité a pris ce sujet au sérieux. Nous y avons consacré de nombreuses séances, tout comme lors de la législature précédente, dont les témoignages ont été pris en considération par notre comité, si je puis m'exprimer ainsi.

Le sénateur Loffreda : Le simple fait que vous analysiez et étudiez la question témoigne d'un grand respect envers les sénateurs non affiliés. L'intention est là. Que pouvons-nous faire de plus? Sinon, nous ne serions pas ici. Cette réponse me satisfait.

La sénatrice Batters : En même temps, ces travaux ne peuvent pas être uniquement motivés sur l'intention de bien faire. Il faut que des résultats favorables en ressortent.

Je voulais mentionner qu'il y a presque exactement un an, nous avons passé une réunion au complet avec la sénatrice Yonah Martin, qui a été leader adjointe du gouvernement au Sénat pendant quelques années. Nous avons aussi entendu le sénateur Carignan au sujet de la période de questions avec les ministres.

La sénatrice Martin était venue parler de son expérience de leader adjointe du gouvernement au Sénat. Elle était le principal point de contact — elle-même, personnellement, et non pas un membre de son personnel — avec des sénateurs indépendants très dynamiques tels que la sénatrice Cools, la sénatrice McCoy et le sénateur Rivard. Ces sénateurs connaissaient très bien les règles et ils les utilisaient. Ceux qui ne savaient ce que voulait dire « le pouvoir de dire non » l'apprenaient très rapidement.

It wasn't just nice for the government to be able to have contact with the non-affiliated senators who existed at the time, but it was an essential part of their job because they could absolutely bring every issue in the Senate to a halt with a simple "no." That was very important, and Senator Martin took that duty very seriously, as she indicated in detail in her committee testimony.

Something I also wanted to mention is that, when I was earlier discussing about the omnibus set of Senate rule changes that came into effect about a year and a half ago, another part of that is the fact that not only did that cement equality of groups to the detriment of quality of senators, but it also cemented equality of only five groups because only five groups under those rules get power and money. If there happens to be another group formed — say if the largest group broke off into two groups, and then whatever became the smallest group out of that — that sixth group would not receive power and money. They would essentially, in a lot of ways, be an affiliated group but have no benefit of out of it, almost like a group of non-affiliated senators. That was the rule changes.

The Chair: The Parliament of Canada Act limits the number of groups, but the rule changes, I agree, they are aligned.

Senator Batters: The rule changes set out about the five.

The Chair: Right. The Parliament of Canada Act started that, though.

Senator Batters: It started it, but then the rule changes cemented that about the five.

Senator McPhedran: I have a couple of comments to make. One is just to point out that the study that was initiated in the previous Parliament was at the request of unaffiliated senators. We were very well received by the chair at the time, who took a leadership role.

I would like to speak more to the proposal from Senator Wells. It's not the first time that this has been a proposal in terms of the GRO. I would like to urge this committee, in considering your recommendations, to not just punt this to the GRO. That's my daily reality. The GRO has already accepted responsibility for me as an unaffiliated senator. I do have to chase them. That's just a practical reality. It doesn't flow regularly. It often doesn't flow in a timely way. I'm very grateful to Senator Moreau for some of his observations this morning.

Le maintien d'un canal de communication avec les sénateurs non affiliés qui siégeaient à l'époque était plus qu'un avantage accessoire pour le gouvernement; c'était un volet essentiel de son travail parce que ces sénateurs pouvaient interrompre n'importe quel processus au Sénat par un simple « non ». Il était primordial d'entretenir ce contact et la sénatrice Martin prenait cette tâche très au sérieux, comme elle l'a expliqué en détail dans son témoignage devant le comité.

Je voulais faire remarquer autre chose à propos des modifications omnibus apportées au *Règlement du Sénat*, qui sont entrées en vigueur il y a environ un an et demi : ces modifications, en plus de sceller l'égalité des groupes au détriment de la qualité des sénateurs, ont limité cette égalité à cinq groupes. De fait, le *Règlement du Sénat* ne confère des pouvoirs et du financement qu'à cinq groupes. Lorsqu'un sixième est formé à la suite, par exemple, de la division en deux du plus grand, et que ce groupe ainsi formé devient le plus petit, eh bien, ce sixième groupe ne reçoit ni pouvoirs ni financement. À maints égards, les sénateurs qui le composent sont des sénateurs affiliés, mais qui ne tirent aucun avantage de ce statut et dont la situation est presque comparable à celle des sénateurs non affiliés. Ce sont les modifications apportées au Règlement.

Le président : La Loi sur le Parlement du Canada limite le nombre de groupes, mais à la suite des modifications apportées au Règlement, les deux textes concordent.

La sénatrice Batters : Les modifications omnibus ont établi le nombre à cinq.

Le président : C'est exact. Toutefois, le changement a été apporté en premier à la Loi sur le Parlement du Canada.

La sénatrice Batters : Le changement a été apporté à la loi en premier, mais le nombre de cinq a été consolidé après les modifications apportées au Règlement.

La sénatrice McPhedran : J'ai quelques commentaires à formuler. Je voudrais souligner que l'étude qui a été amorcée au cours de la législature précédente avait été réclamée par les sénateurs non affiliés. Notre demande a été bien accueillie par la présidence à l'époque, qui a pris le projet sous son aile.

Je voudrais parler un peu plus de la proposition du sénateur Wells. Ce n'est pas la première fois qu'une proposition concernant le BRG est présentée. Je presserais le comité de ne pas mettre la balle dans le camp du BRG lorsqu'il examinera les recommandations. C'est ce que je vis au quotidien. Le BRG a déjà accepté d'assumer sa responsabilité à mon endroit vu mon statut de sénatrice non affiliée. Je dois les pourchasser. C'est la réalité pratique-pratique. Les communications ne se font pas régulièrement, et presque jamais à point nommé. Je remercie chaleureusement le sénateur Moreau de certaines de ses observations ce matin.

My suggestion for your consideration around recommendations is that you spend some time thinking about outcomes. What are the outcomes? If you go for the GRO proposal, what are the outcomes that the GRO should be delivering to the unaffiliated senators?

I also want to suggest that in looking at the evidence, I'm sure we would all agree that in making comparisons, it's useful to have meaningful comparisons. To have meaningful comparisons, we have to look at equivalencies. I would just note that the House of Commons is about four times larger than the Senate. There is evidence from the committee in the previous Parliament of other jurisdictions with some of greater equivalency to the Senate. I would hope attention would be paid to those.

To the point about the "power of no," I love those anecdotes. I have such high regard for predecessors in the position that I have, but I do want to add to the record that exercising that "power of no" has real consequences. I have no protection. I'm an easy target because of my non-affiliation and probably also because of positions that I often take. As a result of that, when Senator McCallum was a colleague in this category, we paid very close attention to what the consequences were going to be. What was the punishment that we were going to receive, likely by whom, if we were seen to obstruct?

As tempting as it is to feel a moment of power, it's a very dangerous option in the practical reality of navigating this workplace.

The Chair: I would like to summarize where we are and perhaps give some direction to our staff.

I think it would be helpful to have the summary of evidence. There are statistics we requested that are being worked on that will be provided. I think this conversation has led to ripening some of the considerations we might come back to in terms of possible recommendations, or we might see gaps as we see the evidence. At our next meeting, which would be the first week of February, we will have that material in advance, and that we should come with a view of determining whether or not out of this there are some conclusions around which we can achieve a consensus. If there are further discussions to be had, we should have them.

It's important that we move this along for our own sake, but also so that whatever we have to say gets to the full body of the Senate so that the considerations we bring forward can inform our colleagues, and to the extent that we have recommendations to make, they can be advanced in that forum. Is that okay?

La suggestion que j'aimerais vous soumettre à propos des recommandations est de prendre le temps de réfléchir aux résultats. Quels sont les résultats escomptés? Si vous adoptez la proposition du BRG, quels sont les résultats que le bureau devra obtenir pour les sénateurs non affiliés?

Une autre chose que je veux souligner après avoir lu les témoignages, avec laquelle vous serez probablement tous d'accord, c'est le bien-fondé de faire des comparaisons valides. Les comparaisons éclairantes sont celles qui mettent en parallèle deux éléments équivalents. Je rappellerais que la Chambre des communes est environ quatre fois plus grande que le Sénat. Pendant la législature précédente, certains témoins entendus par le comité représentaient des institutions qui comportent davantage d'équivalences avec le Sénat. J'espère que le comité les considérera.

J'aime bien les anecdotes à propos du « pouvoir de dire non ». Je tiens en haute estime ceux qui ont siégé avant moi, mais je veux préciser pour le compte rendu que l'exercice du « pouvoir de dire non » a de réelles conséquences. Je ne suis pas protégée. Je suis une cible facile parce que je ne suis affiliée à aucun groupe, et probablement aussi en raison des positions que j'adopte. De fait, lorsque la sénatrice McCallum était une sénatrice non affiliée, elle et moi portions une attention minutieuse aux conséquences possibles de nos actes. Quelle punition allions-nous recevoir et qui était susceptible de nous l'infliger si nos interventions étaient vues comme de l'obstruction?

Aussi tentante soit-elle, cette option qui procure un sentiment de pouvoir momentané est en fait très risquée dans la réalité pratique de notre environnement de travail.

Le président : J'aimerais faire le point sur notre discussion et peut-être donner quelques instructions aux membres du personnel.

Je pense que ce serait bien d'obtenir un résumé des témoignages. Nous recevrons aussi tôt ou tard les statistiques que nous avons demandées. Cette conversation nous a permis d'en arriver à des considérations dont certaines se traduiront peut-être par des recommandations. Peut-être aussi verrons-nous des failles lors de notre lecture des témoignages. Nous recevrons la documentation demandée avant notre prochaine réunion, qui devrait se tenir à la première semaine de février. Nous aurons ainsi ce qu'il faut, lors de cette réunion, pour déterminer si certaines des conclusions que nous aurons tirées de nos lectures peuvent faire consensus. Si nous jugeons qu'il faut poursuivre la discussion, nous le ferons.

Il est capital que nous réglions ce dossier dans l'intérêt du comité, certes, mais aussi pour que nos observations parviennent au Sénat en entier et que les considérations que nous soulevons contribuent aux travaux de nos collègues. Nous voulons aussi que nos recommandations soient formulées dans ce forum. Êtes-vous d'accord?

In terms of forward planning, we have had earlier conversations, and we have the CONF recommendations, we have the committee's report, we have the e-petitions. There was in the last meeting some discussion of getting a start on Senate public bills. That is the list of agenda items as I have them. If there are further items for us to be considering, we can do that when we're back, but we'll follow the order in which we identified them at our last discussion of this subject.

If that is all agreeable, I can call the meeting to close.

Hon. Senators: Agreed.

(The committee adjourned.)

Pour la suite des choses, nous avons déjà eu des conversations sur la planification. Nous avons les recommandations du comité CONF, le rapport du comité et les pétitions électroniques. Nous avons discuté lors de la dernière réunion de la possibilité d'amorcer l'étude des projets de loi d'intérêt public du Sénat. Voilà pour l'heure la liste des points à l'ordre du jour. Nous examinerons au retour de la pause les autres points qui seront proposés, s'il y en a, mais nous allons conserver l'ordre des points que nous avons établi lors de notre dernière discussion à ce sujet.

Si le comité est d'accord, je vais mettre fin à la réunion.

Des voix : D'accord.

(La séance est levée.)
